

Revue

N° 9
FR

Automne 2011

rurale de l'UE

La magazine du réseau européen de développement rural



La sylviculture et le développement rural



Commission européenne
Agriculture et développement rural



Rédacteur en chef: Rob Peters, chef d'unité — Réseau européen et suivi de la politique de développement rural, direction générale de l'agriculture et du développement rural, Commission européenne

Comité de rédaction: services de la DG Agriculture et développement rural, présidés par Antonis Constantinou, directeur — Programmes de développement rural II

Auteurs et contributeurs: Angelo Strano, Tim Hudson, Mark Redman, Fabio Cossu, Clunie Keenleyside, Luis Fidschuster, Albert Knieling, Marili Parissaki, Amanda Bryan, Eamon O'Hara, Wendy Jones, Luis Manuel Costa Moreno, Justin Toland, Jon Eldridge et Stephen Gardner

Droits d'auteur relatifs à la photographie: Tim Hudson, Fabio Cossu, Tony Pick, Danilo Marandola, Christodoulos A. Christodoulou, Marie Forêt, Waldverband Steiermark Verein, Kadri Kukk, Heartwoods West Midlands Woodfuel Projet, Regionaal Landschap Haspengouw & Voeren, Regionaal Landschap Vlaamse Ardennen, Monika Zeniskova, Holzinnovationszentrum GmbH, Rete Rurale Nazionale — Italia, Bulgarian Society for the protection of Birds — Birdlife Bulgaria, Nuno Coimbra, European Network of Forest Entrepreneurs — ENFE, Doni Blagojević, Julija Sapic

Nous vous invitons à vous abonner aux publications du réseau européen de développement durable à l'adresse suivante:

<http://enrd.ec.europa.eu>

Vous pouvez également commander gratuitement un exemplaire sur papier via le site internet EU Bookshop:

<http://bookshop.europa.eu>

Le contenu de la publication *Revue rurale de l'UE* ne reflète pas nécessairement l'opinion officielle des institutions de l'Union européenne.

La *Revue rurale de l'UE* est publiée en six langues officielles (allemand, anglais, espagnol, français, italien et polonais) et est disponible au format électronique sur le site internet du REDR.

Manuscrit finalisé en octobre 2011. La version originale est le texte anglais.

© Union européenne, 2011

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Pour de plus amples informations sur l'Union européenne, consultez le site <http://europa.eu>

Printed in Belgium

Imprimé sur papier recyclé ayant reçu le label écologique de l'UE pour papier graphique (<http://ec.europa.eu/ecolabel/>)

Le contenu de la présente publication est donné uniquement à titre d'information et n'est pas juridiquement contraignant.





Avant-propos.....	4
Les zones rurales à la loupe	
▪ LES FORÊTS ET LA POLITIQUE FORESTIÈRE DANS L'UE.....	6
Développements ruraux	
▪ SOUTIEN DU PDR EN FAVEUR DES PRATIQUES FORESTIÈRES DURABLES.....	10
▪ DES FORÊTS À HAUTE VALEUR NATURELLE.....	16
▪ EXPLOITATION FORESTIÈRE ET ACTION SUR LE CLIMAT.....	20
▪ BIEN-ÊTRE ET ASPECTS SOCIÉTAUX DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE DANS L'UE.....	24
Tour d'horizon du monde rural	
▪ AMÉLIORATION DE LA MISE EN ŒUVRE PAR LE PARTAGE D'EXPÉRIENCES.....	28
Citoyens ruraux	
▪ SOUTENIR LE POTENTIEL MULTIFONCTIONNEL DES FORÊTS D'INTÉRÊT BIOLOGIQUE DE BULGARIE.....	34
▪ COMMENT PRÉSERVER UN AVENIR DURABLE POUR LES RESSOURCES FORESTIÈRES DU PORTUGAL?.....	38
La recherche rurale	
▪ COMFOR: TRANSFÉRER LES CONNAISSANCES EN MATIÈRE D'ERGONOMIE AU SECTEUR FORESTIER.....	40
▪ FOPER: AMÉLIORER LA POLITIQUE ET L'ÉCONOMIE FORESTIÈRES DANS LES BALKANS OCCIDENTAUX.....	43
Perspectives du développement rural	
▪ POINTS DE VUE SUR LA FAÇON DONT LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE L'UE PEUT SOUTENIR AU MIEUX LES FORÊTS DE L'UE.....	46

Illustrations

▪ ILLUSTRATION 1 — RAPPORT VOLUMES ABATTUS/ACCROISSEMENT ANNUEL NET.....	7
▪ ILLUSTRATION 2 — CARTOGRAPHIE DES INCENDIES EN EUROPE (SUPERFICIE BRÛLÉE) AU NIVEAU NUTS 3 EN 2007.....	8
▪ ILLUSTRATION 3 — FRAGMENTATION PRINCIPALE DES FORÊTS ENTRE 1990-2000.....	17
▪ ILLUSTRATION 4 — NATURA 2000 — ÉTAT DE CONSERVATION DES HABITATS FORESTIERS (À GAUCHE) ET DES ESPÈCES (À DROITE) DE L'EU-25.....	18

Avant-propos



Les forêts européennes participent de manière essentielle à la croissance économique et à l'amélioration du niveau de vie. Des forêts bien gérées sont les poumons d'environnements et d'écosystèmes naturels équilibrés et en bonne santé. Des objectifs politiques multiples coexistent dans le secteur forestier de l'Union européenne (UE). D'une part, les forêts et les industries forestières fournissent des millions d'emplois et contribuent à notre prospérité, en particulier dans les zones rurales. D'autre part, elles sont essentielles à la réalisation de nos objectifs environnementaux et au respect des engagements internationaux associés, notamment en ce qui concerne la préservation de la biodiversité, l'atténuation des effets du changement climatique, la préservation des ressources en eau et la lutte contre l'érosion du sol et la désertification.

Voilà pourquoi les Nations unies, reconnaissant que la gestion durable des forêts peut contribuer de manière substantielle au développement durable, ont déclaré 2011 «Année internationale des forêts».

L'UE s'efforce d'équilibrer ces objectifs multiples dans le cadre du plan d'action en faveur des forêts (PAF), qui couvre les années

2007 à 2011. Il s'agit d'un pas en avant vers l'assurance d'une meilleure coordination des politiques forestières et des activités qui y sont liées au sein de l'UE. Le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) est le principal instrument financier à l'appui de l'exécution du PAF. La politique de développement rural s'est positionnée en tant que principal instrument de mise en œuvre des mesures forestières ces dernières années. Selon les estimations, les dépenses associées à ces mesures ⁽¹⁾, en provenance du seul Feader, au cours de la période de programmation du développement rural 2007-2013, pourraient s'élever à quelque 8 milliards d'euros.

Ce numéro 9 de *Revue rurale de l'UE* examine de plus près la façon dont la politique de l'UE en matière d'agriculture et de développement rural contribue à promouvoir la durabilité et la compétitivité dans le secteur forestier européen. Nous allons nous intéresser aux avancées enregistrées dans ce domaine, explorer les contributions des programmes de développement rural (PDR) des États membres et examiner l'influence que les forêts ont sur la politique agricole commune (PAC).

Après une introduction consacrée aux forêts, qui souligne l'importance de celles-ci pour les objectifs de la PAC au niveau de l'UE, le magazine se concentrera sur quatre macro-domaines, soulignant les liens entre la politique de développement rural et les forêts, à savoir:

- la gestion durable (liée à la compétitivité) des pratiques forestières;
- l'importance des forêts à haute valeur naturelle;
- la contribution à la lutte contre le changement climatique;
- la dimension sociale de la politique forestière de l'UE.

Ce numéro inclut également plusieurs études de cas qui examinent des projets et des expériences pratiques de terrain qui ont engrangé de beaux résultats. Ces exemples illustrent la façon dont différentes mesures du PDR influencent positivement la promotion du secteur forestier en utilisant le cofinancement en provenance du Feader. La série de mesures du Feader qui sont à disposition pour les projets associés aux forêts est importante et comprend des actions qui soutiennent l'éventail complet de services fournis par les forêts de l'UE.

⁽¹⁾ On retrouve parmi celles-ci les huit mesures spécifiques aux forêts (sept relevant de l'axe 2 et une de l'axe 1) ainsi que d'autres mesures forestières (principalement pour les axes 1 et 3) qui envisagent des actions spécifiques pour le secteur forestier.

Les forêts et la politique forestière dans l'UE

Reconnaissant que la gestion durable des forêts peut contribuer de manière substantielle au développement durable, les Nations unies ont fait de 2011 l'«Année internationale des forêts». La stratégie de l'UE dans le domaine forestier aborde les principaux défis à relever pour que les forêts puissent stimuler la croissance économique et contribuer à améliorer la qualité de vie dans les zones rurales, partout en Europe.

L'Année internationale des forêts ⁽¹⁾, déclarée par l'Assemblée générale des Nations unies, a pour but de sensibiliser davantage les populations du monde entier à la nécessité de renforcer la gestion durable des forêts et de garantir la conservation et le développement durable de tous types de forêt au profit des générations actuelles et futures. Les forêts font partie intégrante du développement durable du monde et plus de 1,6 milliard de personnes en dépendent pour leurs moyens d'existence. Or, selon les estimations de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la surface boisée se réduit chaque année de 130 000 km² à la suite d'opérations de déforestation.

L'UE s'en tire mieux que d'autres parties du monde puisqu'en réalité, au lieu de décroître, sa surface forestière totale croît. On exploite moins le bois que ce que laissent entrevoir les prévisions, étant donné que la récolte ne représente qu'environ deux tiers de la croissance annuelle des forêts de l'UE d'une manière globale, mais la proportion varie de 20 % dans certains États membres à plus de 90 % dans d'autres, comme le montre l'illustration 1.

Les forêts de l'UE fournissent, depuis des siècles, des matières premières et des services environnementaux, mais il est indispensable, pour garantir la santé de nos forêts, d'appliquer une gestion active, en particulier face aux risques croissants qui sont associés au changement climatique, notamment aux incendies, à la destruction par les organismes nuisibles, à la dégradation par les maladies et aux tempêtes. Le 21 mars, Journée internationale des forêts, a été marqué par la publication de la brochure «Europe's forests — Sustaining life» ⁽²⁾, qui explique les bienfaits des forêts pour l'humanité et examine l'avenir jusqu'en 2020.

En ce qui concerne l'utilisation du sol, la foresterie est tout aussi importante que l'agriculture dans l'UE, mais le traité indique clairement que la politique forestière relève essentiellement de la compétence des États membres. Bien qu'une «politique forestière commune» semblable à celle qui existe pour le domaine

Illustration 1 — Rapport volumes abattus/accroissement annuel net



Source: Forest Europe, présentation préliminaire de l'état des forêts d'Europe en 2010.

Faits et chiffres concernant les forêts de l'UE

- La superficie terrestre de l'UE est couverte à 42 %, soit environ 177 millions d'hectares, par des forêts et autres surfaces boisées, dont 89 millions d'hectares sont utilisés essentiellement pour l'exploitation du bois et l'obtention d'autres produits.
- Les forêts de l'Europe s'étendent: de 1990 jusqu'en 2010, une surface de la taille de la Hongrie a été reboisée.
- Cinq millions de personnes travaillent dans des secteurs forestiers.
- La production des secteurs de la fabrication ligneuse équivaut à plus de 500 milliards d'euros.
- 13 % des forêts de l'UE se trouvent dans des zones protégées.
- 30 % des sites Natura 2000 sont des habitats forestiers, couvrant 23 millions d'hectares.

Source: EU (2010), «Europe's forests — Sustaining life» (DG Agriculture et développement rural).

agricole ne puisse être adoptée, la stratégie forestière pour l'Union européenne ⁽³⁾ a été établie en 1998 et fournit un cadre d'action à l'appui de la gestion durable des forêts qui se fonde sur la coordination des politiques forestières des États membres et de l'UE.

En 2005, un examen de la stratégie a souligné que, malgré les progrès réalisés dans la gestion durable des forêts de l'UE, de nouvelles questions avaient émergé sous l'effet

de l'évolution du contexte politique. Cela a conduit à l'adoption, en 2006, du plan d'action 2007-2011 de l'UE en faveur des forêts qui contient dix-huit actions clés à mettre en œuvre conjointement avec les États membres en vue de réaliser les objectifs suivants:

- améliorer la compétitivité à long terme;
- améliorer et protéger l'environnement;
- contribuer à une meilleure qualité de vie;
- encourager la coordination et la communication.

⁽¹⁾ http://ec.europa.eu/agriculture/fore/events/international-year-of-forests-2011/index_en.htm

⁽²⁾ http://ec.europa.eu/agriculture/fore/publi/leaflet-2010_en.pdf

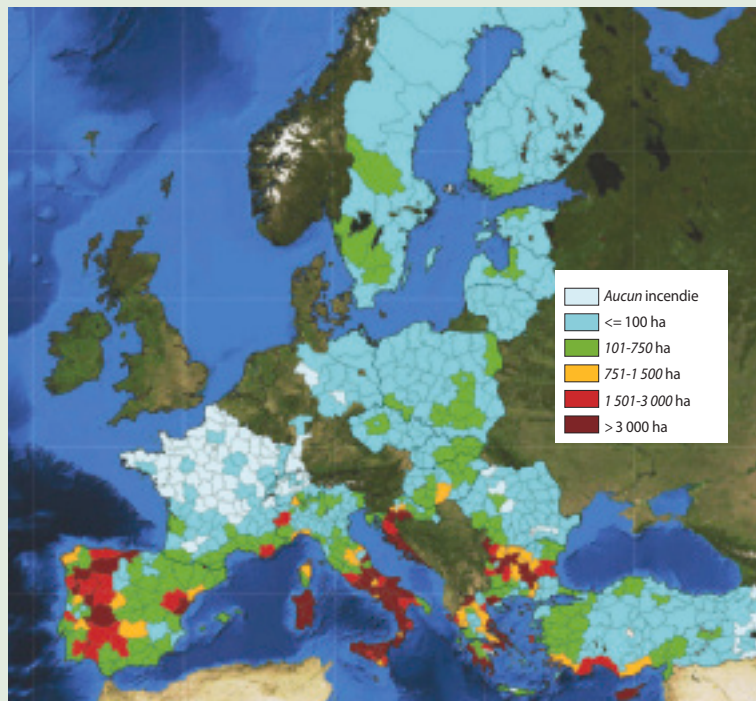
⁽³⁾ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:1999:056:0001:0004:FR:PDF>

Une étude réalisée en 2009 ⁽⁴⁾ a conclu qu'au cours de ses deux premières années, le plan d'action de l'UE en faveur des forêts a contribué à promouvoir une approche plus coordonnée des actions associées aux forêts dans l'Union. Les fruits de ce plan ont touché les principaux décideurs et acteurs, mais si les informations étaient partagées à plus large échelle, la contribution du FAP aux processus forestiers internationaux et à la sensibilisation du public aux questions forestières pourrait être renforcée. Les travaux d'étude semblent indiquer, de façon inquiétante, qu'il existe, tant parmi le grand public que chez certains décideurs politiques, un très grand fossé entre la compréhension des questions forestières en Europe et la réalité. Ainsi, la majorité des Européens ont l'impression que la surface boisée totale de l'UE est en régression, alors qu'en réalité, elle a augmenté au cours des vingt dernières années. La plupart des citoyens de l'UE sont favorables à une gestion plus active des forêts, mais parallèlement, ils considèrent que la récolte du bois et les mesures de gestion menacent sérieusement nos forêts.

Pour remédier à cette méconnaissance, la Commission vient de lancer une stratégie de communication forestière de l'UE ⁽⁵⁾ en tant que mesure de mise en œuvre du plan d'action forestier, le but poursuivi étant de combler le fossé entre la perception publique et les faits concernant l'exploitation forestière et de promouvoir des décisions plus informées sur les problèmes affectant les forêts.

Le plan d'action de l'UE en faveur des forêts arrivant au terme de sa période de couverture quinquennale, un examen de ses réalisations, qui sera effectué un peu plus tard dans l'année, contribuera à préparer la nouvelle stratégie forestière et les mesures requises pour soutenir la gestion durable des forêts à l'expiration des programmes actuels du PDR en 2013. D'ici là, le principal mécanisme de financement pour soutenir la gestion des forêts dans le contexte de la stratégie de l'UE en faveur des forêts et de son plan d'action est le deuxième pilier de la PAC, qui est cofinancé par les États membres. Conformément à l'axe 2 «Amélioration de l'environnement et de l'aménagement de l'espace rural», les États membres ont le choix entre sept mesures du PDR qui ciblent spécifiquement les forêts.

Illustration 2 — Cartographie des incendies en Europe (superficie brûlée au niveau NUTS 3 en 2007



Source: CCR (2010), *Atlas européen de la biodiversité des sols*.

Le secteur forestier est également soutenu par d'autres mesures de l'axe 1 «Amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et forestier» et de l'axe 3 «Amélioration de la qualité de vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale», de même que par des mesures de l'axe Leader. Plusieurs des bénéficiaires sont de petits propriétaires forestiers qui jouent un rôle important dans la gestion durable des forêts et l'amélioration de l'offre en bois provenant de forêts non encore exploitées.

Un objectif important de l'actuel soutien offert par le PDR est d'aider à protéger les forêts de l'UE contre la dégradation par le feu, la pollution et les catastrophes naturelles sur une surface de plus de 2 millions d'hectares. Sous l'effet du changement climatique, la menace d'incendie risque d'augmenter au cours des périodes de sécheresse, en particulier dans le sud de l'Europe (voir illustration 2). Le Centre européen de données sur les forêts (EFDAC) exploite un système d'information qui élabore des prévisions concernant les risques d'incendie de forêt et procède à une évaluation des dommages.

Gestion des forêts et changement climatique

Les forêts ont un rôle important à jouer dans la lutte contre le changement climatique et l'exploitation forestière est l'un des secteurs où les impacts potentiels et les coûts du changement climatique sont évalués afin de pouvoir élaborer une stratégie globale d'adaptation au changement climatique de l'UE après 2013. Il y a un an, l'UE a organisé une consultation publique sur la protection des forêts et le changement climatique ⁽⁶⁾ qui a permis de déterminer les principaux défis auxquels sont confrontés les forêts d'Europe et les biens publics environnementaux que nos forêts offrent, notamment la protection des sols, la régulation des approvisionnements en eau et la préservation de la biodiversité. Elle a également souligné le rôle des forêts en tant que régulateurs du climat local et régional et leur contribution à l'atténuation des effets du changement climatique.

La «Feuille de route vers une économie compétitive à faible intensité de carbone à l'horizon

⁽⁴⁾ http://ec.europa.eu/agriculture/eval/reports/euforest/index_en.htm

⁽⁵⁾ http://ec.europa.eu/agriculture/fore/publi/index_en.htm

⁽⁶⁾ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0066:FIN:FR:PDF>

Mesures de gestion permettant d'améliorer la contribution des forêts de l'Europe à l'atténuation du changement climatique (8)

Établissement de surfaces de réserve forestières. Les travaux de recherche effectués par CarboEurope avec le concours financier de l'UE, impliquant plus de soixante centres de recherche dans dix-sept pays d'Europe, indiquent que l'absence de mesures de gestion peut améliorer la séquestration du carbone, y compris dans les forêts anciennes, ce qui semble être l'approche la plus pertinente pour les forêts désignées pour la préservation de la nature.

Restauration des milieux humides boisés. La restauration des milieux humides peut présenter d'importants avantages en termes de séquestration des gaz à effet de serre (GES), ce qui contribuera également à une amélioration de la biodiversité. D'autres facteurs doivent cependant aussi être pris en compte, tels que les émissions d'autres gaz à effet de serre en provenance des terres humides et les implications socio-économiques.

Gestion des étendues forestières continues. Une politique bien établie en ce qui concerne la gestion des forêts relevant du domaine public a le

potentiel d'accroître la séquestration du carbone en multipliant le stock à long terme par un facteur de 1,2 à 1,6.

Prévention des incendies de forêt. Il s'agit d'une priorité dans la région méditerranéenne. La gestion sylvicole spécifique peut abaisser le risque d'incendie tout en augmentant la production de biomasse à des fins de substitution énergétique, en accroissant la production de bois commercialisable et en améliorant la biodiversité. Une autre solution consiste à investir dans l'infrastructure de prévention des incendies, l'équipement de contrôle et l'amélioration de la supervision et de l'accès.

Gestion améliorée des plantations à croissance rapide en Europe du Sud. Cette mesure pourrait contribuer à la séquestration du carbone s'il est tenu compte des compromis entre les fonctions forestières et le risque d'incendie.

2050» (7), que la Commission a publiée récemment, examine les mesures permettant, au-delà des objectifs à l'horizon 2020, de réduire les émissions de carbone de 20 % et définit un plan permettant de répondre à l'objectif à long terme de réduction des émissions de 80 à 95 % à la moitié du siècle, comme cela a été convenu par les chefs d'État ou de gouvernement européens. La feuille de route souligne la nécessité d'examiner toutes les utilisations des sols d'une manière globale et de traiter l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (LULUCF) dans le cadre de la politique climatique de l'UE. La Commission prépare une initiative sur ce point, qui devrait être publiée plus tard dans l'année. La LULUCF est un inventaire des gaz à effet de serre qui couvre les changements anthropiques intervenus dans les stocks de carbone terrestres. Il couvre la biomasse vivante au-dessus et en dessous du sol, le bois mort et la litière ainsi que le carbone organique du sol pour les terres forestières, les prairies, les terres cultivées, les terres humides et les terres urbaines. Dans le cas des forêts, cela pourrait amener à encourager des changements importants dans la gestion.

En 2003, le programme européen sur le changement climatique (PECC) a établi un rapport qui présentait les mesures les plus prometteuses susceptibles d'accroître la contribution des forêts de l'UE à l'atténuation du changement climatique (voir encadré).

La contribution des arbres aux objectifs en matière de carbone ne s'arrête pas à l'orée du bois. Il existe de nombreuses possibilités de stocker le carbone pendant une période prolongée en privilégiant les utilisations de longue durée du bois et en augmentant le recyclage des produits du bois.

Perspectives d'avenir

Le débat sur les biens publics forestiers et le changement climatique va nourrir des discussions qui se tiendront dans les mois à venir sur le futur format de la PAC à l'heure où l'UE prépare la nouvelle stratégie forestière de l'UE.

Les travaux concernant la nouvelle stratégie ont été lancés lors de l'atelier d'avril 2011 auquel ont pris part près d'une centaine de participants en provenance des États membres, des groupes de parties prenantes et des services de la Commission (8). Pour les États membres, soutenus par les parties prenantes, la nouvelle stratégie forestière de l'UE est l'occasion de mettre en place un processus commun d'action sur des questions forestières prioritaires que les travaux sur la stratégie ont fait ressortir. Elle permet également au secteur de l'exploitation financière de mieux faire entendre sa voix, de renforcer ses connaissances actuelles et de mieux comprendre la question de la durabilité. Dans ce contexte, il sera important de reconnaître les différents intérêts dans l'exploitation forestière et de

rechercher un équilibre. Il faudra donc établir des priorités parmi les objectifs et trouver des domaines pouvant bénéficier d'une valeur ajoutée à la suite des actions communes menées au niveau de l'UE.

Parallèlement à ces travaux exécutés à l'échelle de l'UE, les ministres des forêts des vingt-sept États membres et de quinze autres pays européens ont pris part à une discussion sur la politique internationale qui a eu lieu lors d'une conférence consacrée aux forêts — Forest Europe — tenue à Oslo en juin 2011. Reconnaissant que «la protection et la gestion durable des forêts en Europe requièrent une plate-forme stable et efficace pour le développement et la mise en œuvre cohérents de la politique», les participants sont convenus d'instituer un comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer un accord-cadre global, légalement contraignant, sur les forêts d'Europe (10). Ils ont également adopté une nouvelle vision ainsi que de nouveaux objectifs et buts pour les forêts européennes à l'horizon 2020.

(7) http://ec.europa.eu/clima/politiques/roadmap/index_en.htm

(8) http://ec.europa.eu/clima/policies/forests/docs/forest_sinks_final_report_en.pdf

(9) Pour de plus amples informations, veuillez consulter http://ec.europa.eu/agriculture/fore/events/15-04-2011/index_en.htm

(10) http://www.foresteurope.org/eng/Press/News/News_2011/Ministers+launch+negotiations+for+a+Legally+Binding+Agreement+on+Forests+in+Europe.9 UFRHQWM.ips

Soutien du PDR en faveur des pratiques forestières durables



Le thème de l'exploitation forestière durable occupe une grande place dans le débat sur le devenir de la politique agricole commune et, à l'avenir, le soutien offert à long terme aux forêts de l'UE devrait se concentrer davantage sur l'adoption de méthodes de production durables qui équilibrent les intérêts économiques, sociaux et environnementaux.

La Commission européenne estime que des approches efficaces et durables de l'exploitation forestière ont le potentiel de générer plus d'avantages environnementaux, économiques et sociaux que toute

autre utilisation du sol⁽¹⁾. Le Feader met des fonds considérables à la disposition de la gestion durable des forêts et ce soutien est cofinancé en majorité par des mesures de l'axe 2. Le tableau 1 donne un aperçu des

principales mesures et des principaux fonds disponibles au titre du cofinancement par l'UE.

Tableau 1 — Dépenses de l'UE planifiées de gestion durable des terres en faveur des forêts pour la période de programmation 2007-2013 (contributions du Feader pour l'EU-27)

Mesure Feader	Financement Feader (en millions d'euros)		
	EU-15	EU-12	EU-27
Premiers boisements de terres agricoles	908	1 012	2 390
Autres mesures forestières	2 099	414	2 758
Aides versées pour des sites Natura 2000	22	73	102
Paiements sylvoenvironnementaux	160	108	268
TOTAL	3 189	1 607	5 518

Source: UE (2010), *L'agriculture dans l'Union européenne — Informations statistiques et économiques — Rapport 2010*.

⁽¹⁾ http://ec.europa.eu/agriculture/fore/publi/communication-strategy_en.pdf

Les PDR peuvent également cofinancer différents types d'activités forestières durables par l'intermédiaire d'autres éléments de la boîte à outils du Feader. L'axe 1, par exemple, peut offrir un cofinancement qui permet d'accroître la compétitivité de forêts durables et d'améliorer la coopération entre différentes parties prenantes dans les chaînes d'approvisionnement professionnelles. Des services de formation et de consultation en exploitation forestière durable peuvent également être fournis dans le cadre de cet axe.

Les mesures de l'axe 3 peuvent être utilisées par les bénéficiaires qui souhaitent tirer le meilleur parti du potentiel socio-économique des forêts de l'UE à travers des mesures associées, par exemple, à la diversification économique dans le tourisme forestier ou les approvisionnements énergétiques en provenance du bois. Les aspects culturels et communautaires des forêts peuvent, eux aussi, être développés en utilisant les mesures de l'axe 3, tandis que les priorités d'exploitation forestière durable fixées dans les stratégies de développement local Leader peuvent encourager l'utilisation des fonds de l'axe 4 pour faciliter la coopération entre les régions rurales

Tableau 2 — Questions types relatives à l'exploitation forestière durable susceptibles d'être couvertes par les services consultatifs ou les services de formation financés par les PDR

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Restriction de la plantation d'essences étrangères ou envahissantes • Utilisation et contrôle appropriés des produits chimiques • Lutte intégrée contre les organismes nuisibles • Gestion et minimisation des déchets • Approches globales et holistiques de la planification de l'aménagement basées sur un inventaire et des données de croissance et production appropriés • Systèmes de contrôle orientés vers les résultats permettant de suivre la performance et le respect des règles • Planification durable des récoltes afin de maintenir des capacités de production à long terme • Gestion inclusive des forêts évitant la prédominance d'approches «d'intérêt unique» • Lutte contre les incendies, les parasites et les maladies • Culture durable de biomasse à des fins énergétiques • Maximisation du potentiel de stockage du carbone des forêts | <ul style="list-style-type: none"> • Conservation et restauration des écosystèmes et des habitats naturels • Amélioration des fonctions et caractéristiques paysagères • Préservation des atouts culturels • Compréhension, maintien et respect des droits d'accès aux forêts pour les communautés locales • Application de mécanismes de résolution des litiges concernant l'utilisation des forêts, l'accès aux forêts et les conditions/droits en matière d'emploi pour les travailleurs forestiers • Lutte contre la discrimination dans les pratiques d'emploi • Santé et sécurité des travailleurs forestiers • Mesures de limitation des activités non autorisées telles que l'exploitation illégale du bois et les activités minières illicites |
|--|---|

© TONY PICK



Tableau 3 — Suivi des indicateurs de résultat 2007-2009 et des objectifs 2007-2013 (avant le bilan de santé, fin de 2009)

Mesure	Résultat	Unité	Valeur (2007-2009)	Objectifs 2007-2013
Amélioration de la valeur économique des forêts	Nombre d'exploitations forestières ayant obtenu une aide à l'investissement	Nombre	6 020	66 921
Premier boisement de terres agricoles	Nombre de bénéficiaires ayant obtenu une aide	Nombre	14 100	130 089
	Nombre d'hectares de terres reboisées	ha	72 500	600 000
Premier boisement de terres non agricoles	Nombre de bénéficiaires ayant obtenu une aide	Nombre	2 250	48 806
	Nombre d'hectares de terres reboisées	ha	19 500	222 776
Paiements sylvoenvironnementaux	Nombre d'exploitations forestières ayant bénéficié d'une aide	Nombre	5 130	75 610
	Espace forestier physique (en ha) ayant bénéficié d'un paiement sylvoenvironnemental	ha	187 256	919 762
	Nombre de contrats	Nombre	8 750	76 939
Restauration du potentiel forestier et introduction d'actions de prévention	Nombre d'actions de prévention/restauration	Nombre	19 370	132 717
Investissements non productifs	Nombre d'exploitants forestiers ayant obtenu une aide	Nombre	39 411	136 876
Paiements Natura 2000	Nombre d'exploitations forestières ayant bénéficié d'une aide dans une zone Natura 2000	Nombre	4 075	52 000
	Superficie forestière (en ha) soutenue dans une zone Natura 2000	ha	71 926	382 491

ou d'autres travaux de développement local dans ce domaine.

Orientation retenue pour l'avenir

Il se peut, en fonction des conclusions des évaluations à mi-parcours des PDR, que l'importance croissante de forêts durables s'accompagne d'un renforcement des contributions du Feader aux effets durables de l'exploitation forestière. Les profits découlant des ressources forestières de l'Europe pourraient ainsi être plus nombreux, de meilleure qualité et plus persistants dans le temps, assurant la pérennité du large éventail de fonctions offertes par les forêts de l'UE aux futures générations de citoyens de l'UE.



© TIM HUDSON



Renforcement de la chaîne d'approvisionnement en Italie

Le commerce du bois dans la province italienne de Vénétie doit faire face à une solide concurrence du bois importé à un moindre coût. La conséquence directe de cette compétition est que la part de produits fabriqués à partir du bois local est relativement faible, tandis que les coûts élevés des activités d'abattage limitent l'intensité de l'exploitation des forêts. Parmi les autres problèmes, citons le manque de main-d'œuvre qualifiée et la fragmentation du domaine forestier qui donnent lieu à des coûts supplémentaires et à un besoin accru de planifier de manière coordonnée les mesures dans le domaine de la gestion du bois.

Un projet d'exploitation durable des forêts («Mesures visant à valoriser la diversification productive de la chaîne mineure du bois, et notamment les utilisations à des fins énergétiques») a été lancé afin d'aider à relever ces défis. Le projet participe aux efforts de modernisation des machines d'exploitation forestière

et des outils de gravure du bois afin d'améliorer les possibilités de valorisation des stocks de bois vénétien. Des efforts visant à améliorer la coopération entre les propriétaires forestiers, les entreprises de transformation du bois et les détaillants sont également en cours afin d'améliorer la fonctionnalité des éléments de la chaîne d'approvisionnement entre la production primaire, la transformation et le commerce. Le projet est en phase d'expérimentation sur de nouveaux marchés tels que le combustible tiré de la biomasse, et le projet pilote également un nouveau système de certification/labellisation qui doit aider les consommateurs à faire des choix bien informés quant à la qualité et la durabilité des produits régionaux du bois.



© DANILO MARANDOLA

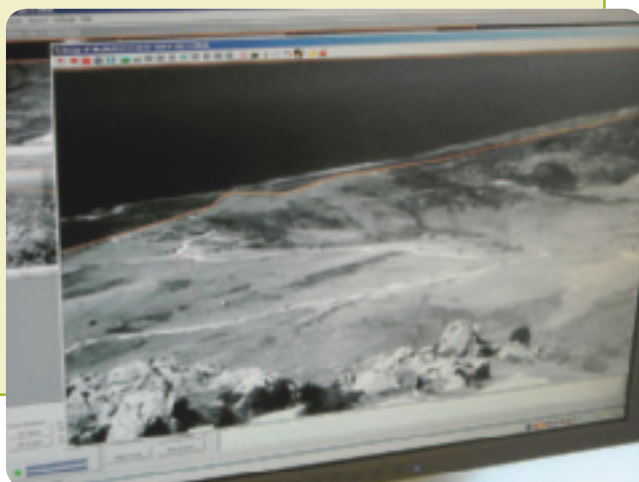


Détection des incendies de forêt à Chypre

À Chypre, le changement climatique a intensifié les menaces d'incendie de forêt et mis en péril les avantages socio-économiques et environnementaux apportés par les forêts de l'île. En réponse, les autorités nationales ont lancé un projet qui permet de détecter les incendies sur un territoire 7 140 hectares. Les fonds de développement rural de l'UE ont été utilisés afin de construire et d'équiper deux observatoires de détection des incendies de forêt et une station de surveillance associée.

Des systèmes automatiques de détection des incendies sont désormais installés. Ils sont commandés par l'énergie solaire afin d'en réduire l'impact environnemental. La technologie utilisée pour la surveillance et la détection est capable d'identifier des départs de feu jusqu'à 10 km et des nuages de fumée d'une taille d'à peine 10 m². Les liaisons vers les appareils de cartographie numérique localisent l'endroit d'où

part la fumée ou le feu et déclenchent, dans les six minutes, une alarme sonore signalant tout incendie se déclarant dans la région couverte par les caméras de surveillance de haute technologie.



© CHRISTODOULOS A. CHRISTODOULOU



© MARIE FORÉT



Étude de faisabilité concernant le bois de chauffage en France

La bioénergie est fortement mise en avant dans de nombreuses approches stratégiques d'exploitation forestière durable, mais la production de biomasse doit être examinée avec soin afin de garantir qu'elle produit des avantages nets. Le financement, au titre du PDR, de projets qui favorisent l'adoption du bois de chauffage en tant qu'alternative durable au combustible fossile tient compte de cet aspect. Un exemple intéressant est observé à La Réunion, département français d'outre-mer situé au milieu de l'océan Indien. Le PDR 2007-2013 de l'île soutient un projet qui vise à promouvoir tant l'offre que la demande en biocombustible basé sur le bois dans les hautes terres occidentales.

Ce projet, qui a démarré en juillet 2010 et se terminera en décembre 2012, est doté d'un budget de 1,8 million d'euros au titre du PDR, dont 14 % en provenance du Feader. La diversification des exploitations agricoles est la force motrice

de ce projet qui se concentre sur les nouvelles possibilités offertes aux entreprises de la taille d'une exploitation agricole qui se spécialisent dans le bois de chauffage.

Le projet évalue la possibilité d'adopter différentes approches et investit dans des biens d'équipement destinés à la plantation d'arbres, à la récolte du bois et au traitement du bois de chauffage sur les sites pilotes. Ces centres d'expérimentation démontreront les avantages socio-économiques potentiels offerts aux agriculteurs locaux par ces nouveaux systèmes de reboisement. Ils évalueront également la quantité d'énergie durable que le bois de chauffage peut générer à La Réunion. De plus amples informations sur ce projet du PDR peuvent être obtenues auprès du bénéficiaire, l'Agence régionale de l'énergie Réunion (www.arer.org/index.php), ou du réseau rural national français (www.reseaurural.fr).





Des forêts à haute valeur naturelle

L'Union européenne donne aux habitats forestiers qui présentent une valeur exceptionnelle la qualification de forêts à haute valeur naturelle (HNV). Les États membres se sont rapidement rendu compte du potentiel que représentent les nouvelles mesures forestières du PDR pour aider à rétablir et développer les forêts HNV européennes.

Bien avant d'être fermiers, les Européens étaient essentiellement chasseurs-cueilleurs, et une grande partie de nos terres agricoles modernes a pris naissance dans des clairières créées dans des forêts indigènes il y a des milliers d'années. Les espèces forestières constituent le plus vaste assemblage de biodiversité de tout écosystème terrestre. Elles occupent dans nos vies une telle place, et ce depuis si longtemps, que les arbres et forêts peuvent être considérés comme un véritable trésor de notre patrimoine culturel et historique, qui façonne aujourd'hui encore nos

paysages. De par leur complexité structurelle, les forêts offrent un habitat idéal à un éventail particulièrement riche de plantes et d'animaux et un refuge naturel à de nombreux grands carnivores tels que les ours et les loups qui faisaient jadis partie intégrante de nombreux paysages boisés d'Europe et qu'on retrouve encore aujourd'hui dans certaines forêts, en particulier en Europe de l'Est.

Les forêts «ancestrales» ont quasiment disparu, ne représentant plus qu'environ 1 à 3 % de la superficie boisée totale de l'UE, mais plusieurs

autres forêts, qui ont subi des modifications anthropiques au cours de plusieurs milliers d'années, sont toujours très importantes pour la biodiversité. Ces «systèmes sylvicoles à haute valeur naturelle» sont considérés comme une priorité dans les orientations stratégiques de l'UE pour le développement rural. Le lien entre la politique de l'UE et les fonds du PDR «sur le terrain» dans les États membres y est également clairement indiqué et «la préservation et le développement de systèmes agricoles et sylvicoles à haute valeur naturelle» est l'une des priorités de l'axe 2 auxquelles les

États membres doivent consacrer au minimum 25 % de leur budget Feader. Le règlement du Conseil qui a été adopté en 2005 concernant le soutien au développement rural par le Feader a constitué un grand pas en avant pour l'aide ciblée en faveur de la gestion de certaines des forêts les plus précieuses d'Europe, riches en biodiversité et dotées d'une longue histoire culturelle. De nouvelles mesures ont été introduites au titre du PDR, qui permettent d'offrir des paiements annuels pour la gestion environnementale des forêts (l'équivalent des paiements agroenvironnementaux pour les terres agricoles), soutenues par des investissements environnementaux uniques renforçant la gestion des forêts, par exemple par l'instauration de mesures d'éradication des espèces étrangères envahissantes. Les habitats forestiers composent jusqu'à 30 % de tous les sites terrestres Natura 2000 et, dans certains cas, les législations nationales qui sous-tendent la gestion indispensable, au titre de la protection de la nature, de cette terre limitent la façon dont les propriétaires peuvent exploiter le bois et les autres produits forestiers. Les États membres peuvent décider d'indemniser ceux qui possèdent et gèrent ces zones à haute valeur naturelle en recourant à la mesure conçue à cette fin au titre de l'axe 2.

Qu'est-ce qu'une forêt HNV?

Il existe 70 types d'habitat forestier si particuliers qu'ils sont qualifiés d'habitats d'importance européenne ou même internationale. La moitié environ des habitats forestiers les plus rares sont concentrés dans un, voire deux pays seulement. Tel est le cas des prairies boisées fennoscandiennes riches en fleurs de Finlande et de Suède ou des pinèdes qui couvrent les monts Nébrodes en Sicile. Mais les forêts HNV ne sont pas toutes rares, et différents types de chênaies et de hêtraies sont caractéristiques du paysage d'une grande partie de l'UE, en particulier celui de la Bulgarie et de la Roumanie où se trouvent la plupart des forêts HNV.

Quel que soit l'endroit où elles s'épanouissent, les forêts HNV partagent probablement certaines des caractéristiques suivantes:

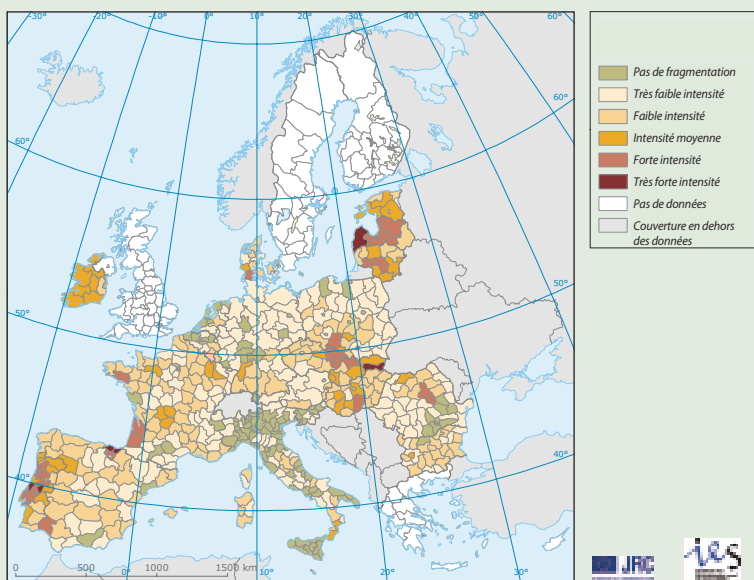
- des espèces indigènes d'arbres, d'arbustes et de sous-bois dans des forêts encore assez primitives;
- des forêts de haute futaie, comprenant de vieux arbres et des arbres morts ainsi que du bois mort sur le sol forestier;

- des forêts s'étendant sur une superficie considérable qui sont exploitées de manière durable depuis un certain temps.

L'exploitation de ces forêts requiert des systèmes sylvicoles capables d'accueillir cette diversité et de reconnaître qu'il est important de laisser la nature suivre son cours. Par exemple, de nombreuses espèces végétales et animales de forêt types dépendent du bois mort pour se nourrir et vivre et, en le décomposant, elles le restituent à la terre. La quantité de bois mort est plutôt faible dans les forêts exploitées de manière intensive dans le nord de l'Europe et dans les régions méditerranéennes arides, où les forestiers procèdent à leur enlèvement à cause du risque d'incendie.

Il est possible que la diversité génétique naturelle des forêts indigènes ne permette pas aux scieries de disposer d'un bois de qualité uniforme, mais elle pourrait être une ressource importante lorsqu'il s'agit de trouver des souches d'arbres qui produisent un bois résistant aux maladies et aux sécheresses afin de combattre les effets du changement climatique.

Illustration 3 — Fragmentation principale des forêts entre 1990-2000



Source: Centre commun de recherche (JRC), carte EFDAC, <http://efdac.jrc.ec.europa.eu/> (2).



© TIM HUDSON

(2) Progress towards the European 2010 biodiversity target (Progrès réalisés vers l'objectif européen 2010 pour la biodiversité), rapport EEE no 4/2009, Agence européenne pour l'environnement, Copenhague. Disponible à l'adresse <http://www.eea.europa.eu/publications/progress-towards-the-european-2010-biodiversity-target>

Les forêts semi-naturelles ont également régressé puisque les techniques traditionnelles d'exploitation telles que la coupe partielle et la coupe en taillis, l'enlèvement des troncs par des chevaux et la mise en pâturage sur des terres boisées sont devenus de moins en moins rentables face à l'exploitation forestière mécanisée moderne. Il ne subsiste ainsi plus que quelques parcelles isolées de forêts naturelles ou semi-naturelles à la campagne, souvent situées dans des zones éloignées et moins accessibles. Si cet éloignement a pu fournir une certaine protection face à l'interférence de l'homme, son caractère morcelé a également empêché certaines espèces forestières de se propager en suivant les «corridors tracés par la faune et la flore sauvages». À cet égard, le PDR peut notamment être utile en soutenant la plantation de nouveaux espaces boisés indigènes qui permettront d'établir un lien avec les vestiges des terres boisées HNV.

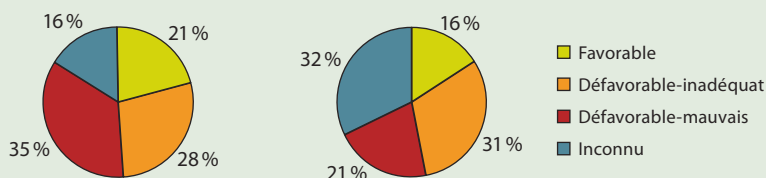
Le rôle des politiques publiques pour les forêts à haute valeur naturelle

Nous devons définir avec précision le rôle que nous souhaitons voir remplir par les forêts vis-à-vis de la société. Comme l'a souligné l'Agence européenne pour l'environnement, un volume accru d'exploitation de la biomasse pour répondre aux objectifs bio-énergétiques de l'Europe n'est pas compatible avec les objectifs de stockage du carbone et

d'enrichissement de la biodiversité par l'accumulation de matière organique dans les forêts. La réponse pour nos forêts HNV est très claire: si nous ne parvenons pas à respecter la biodiversité, nous courons au-devant de la perte d'une ressource irremplaçable.

Une part alarmante des espèces et habitats forestiers les plus précieux se trouve dans un état moins que favorable, et certains États membres ont déjà pris des mesures correctives à cet égard.

Illustration 4 — Natura 2000 — État de conservation des habitats forestiers (à gauche) et des espèces (à droite) de l'EU-25



Source: Espace économique européen (EEE) (2010), 10 messages pour 2010: écosystèmes forestiers.

Interventions ciblées au Portugal

Le Portugal fait figure de pionnier en combinant des paiements agroenvironnementaux et sylvoenvironnementaux ainsi qu'en recourant à des investissements non productifs associés dans neuf sites Natura 2000, y compris d'importantes forêts HNV. Des zones cibles sont définies et des objectifs sont fixés pour chaque type de paiement et ajustés en fonction de la menace et de l'importance des valeurs environnementales à protéger. Chacune de ces neuf séries d'aides, appelées interventions territoriales intégrées (ITI), est conçue spécifiquement en combinant certaines mesures suivantes des axes 2 et 3 afin de tenir compte des conditions spécifiques du site Natura 2000:

- des paiements agroenvironnementaux (mesure 214) dans le but de:
 - conserver les zones cultivées HNV ainsi que les caractéristiques paysagères types,
 - préserver les habitats et les espèces menacées identifiées de la flore et de la faune,
 - préserver les niveaux de biodiversité;

- des paiements sylvoenvironnementaux (mesure 225) dans le but de:
 - préserver ou d'étendre les zones forestières comprenant des espèces forestières indigènes et une diversité spécifique de flore et de faune précieuses,
 - conserver les habitats prioritaires menacés en accordant la préférence aux différentes phases de la succession écologique et diminuer leur artificialisation en maintenant et développant ces habitats,
 - favoriser les cycles naturels;
- des investissements non productifs nécessaires pour répondre aux objectifs agroenvironnementaux et sylvoenvironnementaux (mesures 216 et 227);
- le renforcement des capacités locales afin de stimuler et de surveiller ces systèmes (mesure 323);
- la création des instruments de planification nécessaires à une gestion plus adéquate du réseau Natura 2000 (mesure 323).





Gestion forestière respectueuse de l'environnement en Hongrie

En Hongrie, des paiements sylvoenvironnementaux d'un montant compris entre 36 et 200 euros par hectare et par an visent à encourager la gestion de la nature et l'exploitation forestière respectueuse de l'environnement. Les paiements peuvent être attribués pendant une période de cinq à dix ans en fonction du travail à effectuer. Neuf systèmes différents sont proposés et couvrent:

1. le contrôle de la répartition d'espèces non indigènes d'arbres et d'arbustes;
2. l'exploitation forestière sélective autorisant l'abattage quatre fois en dix ans au maximum et uniquement sur de petites parcelles distinctes, suivi de la régénération naturelle;
3. l'exécution d'un travail d'entretien manuel des forêts plutôt que mécanique;
4. la réduction des pratiques de défrichage suivies de la régénération artificielle;
5. l'utilisation de méthodes de traitement des matières qui respectent l'environnement;

6. la prise en charge des habitats forestiers spéciaux et la prévision de conditions pour la régénération naturelle des forêts (par exemple par la création et le maintien de microhabitats, laissant des groupes d'arbres après la coupe définitive, et le débroussaillage afin de garantir le succès de la régénération forestière);
7. le report de la date de la coupe définitive afin de protéger le sol et les habitats;
8. le maintien des forêts pour les biens publics qu'elles fournissent;
9. la création et l'entretien des clairières forestières.

Ces mesures sont accessibles depuis 2009 et les demandes d'aide sont à introduire chaque année en octobre. Au cours des deux premières périodes de demandes, les régimes qui ont remporté le plus de succès ont été l'«exploitation sélective des forêts» et l'«utilisation de méthodes respectueuses de l'environnement pour le traitement des matériaux».



Régime sylvoenvironnemental en Slovaquie

La Slovaquie a lancé récemment un régime au titre de la mesure 225, «Forêts: paiements environnementaux», pour un budget global prévu de 25 033 216 euros au cours de la période 2010-2013.

Des paiements sylvoenvironnementaux doivent être proposés pour une méthode spécifique de gestion forestière en fonction des besoins et priorités environnementaux. Cette aide sera destinée principalement aux sites Natura 2000 afin de protéger l'environnement naturel et le paysage ainsi que la biodiversité, et en particulier les zones à haute valeur naturelle.

L'objectif de la mesure est de compenser les pertes de revenus et les coûts additionnels résultant des engagements environnementaux forestiers pris par les bénéficiaires, qui vont au-delà des obligations légales et visent à:

- préserver et améliorer la biodiversité;
- préserver les écosystèmes forestiers à valeur naturelle remarquable;
- atténuer les effets négatifs du changement climatique;
- préserver et améliorer la structure du sol et la qualité de l'eau.

Le nombre estimé de bénéficiaires est compris entre 101 et 500.

Le régime comprend deux sous-mesures:

- le maintien du bon état des habitats forestiers grâce à un paiement fixé entre 54,47 et 57,92 euros/ha;
- la protection des habitats d'espèces d'oiseaux sélectionnées par un paiement fixé à 65,39 euros/ha.

L'aide est fournie sous la forme de forfait annuel par hectare de terre forestière couvert par l'engagement environnemental forestier.

Les propriétaires forestiers privés, les associations, les personnes physiques et morales qui exploitent les forêts de propriétaires privés ou de leurs associations, les organismes établis en vertu du Code du commerce, les municipalités, les organismes religieux et les coopératives peuvent prétendre au régime.



Exploitation forestière et action sur le climat

L'exploitation forestière a un rôle crucial à jouer dans l'action en faveur du climat. Une bonne exploitation des forêts est nécessaire au maintien et à l'amélioration du stockage du carbone dans les arbres sur pied et les produits du bois récoltés. Elle atténue également l'effet des émissions provenant des combustibles fossiles, restaure et protège les forêts face aux risques naturels et contribue à la substitution des combustibles fossiles.

Le changement climatique et l'exploitation forestière sont intrinsèquement liés. D'un côté, l'élévation des moyennes annuelles de température, la modification des modèles de précipitations et les perturbations atmosphériques plus fréquentes et extrêmes qui caractérisent les changements intervenant dans le climat mondial exercent une certaine pression sur les forêts. De l'autre, les forêts ont des fonctions de protection multiples. Elles offrent en effet une protection contre l'érosion du sol et la désertification, aident à réguler le cycle hydrologique et sont une importante source

de biodiversité grâce à leurs écosystèmes. Les forêts et le bois qu'elles produisent piègent et stockent également le dioxyde de carbone, jouant un rôle majeur dans l'atténuation du changement climatique.

Les forêts de montagne, en particulier, jouent un rôle crucial en offrant une protection contre les dangers naturels et en maintenant l'équilibre climatique (notamment le CO₂). Elles sont également une source importante de ressources renouvelables et agissent en tant que réservoirs de biodiversité. Mais leurs écosystèmes sont sensibles aux polluants

atmosphériques et aux conditions changeantes du sol qui résultent de décennies de croissance économique. En outre, lorsqu'elles sont détruites ou surexploitées et brûlées, les forêts risquent de devenir une source de gaz à effet de serre et de dioxyde de carbone.

L'UE s'est engagée unilatéralement à réduire ses émissions totales de gaz à effet de serre de 20 % en deçà des seuils de 1990 d'ici à 2020, voire 30 % si les conditions le permettent. L'exploitation forestière joue un rôle clé dans la réalisation de ces objectifs. Les forêts couvrent une superficie d'environ 156 millions

d'hectares, tandis que 21 millions d'hectares supplémentaires sont couverts par d'autres terres boisées⁽³⁾. Au total, cela représente environ 42 % de la superficie des terres de l'UE, soit plus ou moins l'équivalent de la superficie couverte par la superficie agricole utilisée. Les plus grandes zones forestières se trouvent en Suède, en Espagne, en Finlande et en France. Sous l'effet des programmes de reboisement et de régénération naturelle sur des terres marginales, la couverture forestière dans l'UE a augmenté au cours des dernières décennies et, dans la plupart des forêts de l'UE, le gain de croissance annuelle a excédé le volume éliminé (tant naturellement que par les opérations de la récolte forestière).

En raison de leurs fonctions de protection importantes et de leur intérêt sur le plan du couvert végétal, les forêts peuvent être mieux utilisées pour lutter contre le changement climatique. Cela peut être atteint non seulement en évitant que des forêts soient rasées, mais aussi par l'intermédiaire du boisement (nouvelles plantations) et du reboisement (replantation de zones déboisées) de terres non boisées, d'actions préventives contre les catastrophes naturelles et d'autres actions de gestion et de diversification.

Le rôle de l'aide au titre du PDR dans la stratégie menée en faveur du climat sous l'angle de la sylviculture

Les PDR pour 2007-2013 offrent des réponses aux défis associés au changement climatique par une gestion active des forêts. Les mesures spécifiques aux forêts représentent un montant total de 12 milliards d'euros et, combiné à d'autres mesures concernant les forêts, le montant total disponible peut atteindre jusqu'à 16 milliards d'euros, soit 7 à 8 % du budget total consacré au développement rural. La révision des PDR à la suite du bilan de santé de la PAC, en 2009, a mis l'accent davantage sur le changement climatique au moyen de «méthodes adéquates en matière d'agriculture et de sylviculture [qui] peuvent contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la préservation du rôle de puits de carbone joué par les forêts et des matières organiques dans la composition du sol; elles peuvent aussi favoriser

l'adaptation aux conséquences du changement climatique»⁽⁴⁾.

L'aide apportée par les PDR encourage le rôle positif joué par les forêts en faveur du climat au regard de la séquestration du carbone. Des mesures spécifiques d'exploitation forestière telles que le boisement de terres agricoles et le reboisement de terres non agricoles et abandonnées contribuent directement à la séquestration du carbone. Les actions spécifiques sont notamment le boisement à l'aide d'espèces productives naturelles, l'aménagement spatial des prairies, la restauration de la couverture végétale et la replantation. Des actions préventives contre les incendies de forêt et les catastrophes naturelles associées au climat ont en outre aussi des effets positifs sur la séquestration du carbone dans les forêts et la non-production d'émissions de CO₂. De même, le développement de machines respectueuses de l'environnement dans l'exploitation forestière contribue à réduire les effets du changement climatique, avec une moindre perturbation du sol forestier, ce qui peut diminuer les émissions de CO₂.

La conversion des terres agricoles en systèmes forestiers/agroforestiers et la sélection des espèces et des techniques de mise en œuvre dans les actions de boisement ont des effets positifs sur la gestion de l'eau en raison de la protection et de l'amélioration de la qualité de l'eau.

L'exploitation forestière contribue également à l'action positive sur le climat dans le contexte de la lutte contre l'érosion du sol et de la désertification. Il s'agit d'un problème particulièrement aigu dans les zones caractérisées par des changements climatiques extrêmes (par exemple alternance de fortes pluies et de périodes de sécheresse, d'étés très chauds et secs suivis par des hivers froids et humides) et des catastrophes naturelles telles que les incendies de forêt. La restauration de forêts touchées par des catastrophes naturelles, l'installation, la restauration et le maintien de barrières de protection contre les incendies, la construction de structures telles que des fossés, des haies et des baies, la préservation et l'amélioration des chemins forestiers, des ceintures minéralisées et des ceintures d'arbres à feuilles caduques, les

plans de prévention des incendies, l'équipement et les systèmes de prévision et de contrôle, les installations et équipements de dissémination de la prévention des incendies et la création de points de collecte d'eau et de réservoirs d'eau artificiels sont toutes des mesures prises pour restaurer et protéger les forêts face à l'érosion et à la désertification.

En outre, des actions d'entretien telles que la coupe d'éclaircie ou l'élagage, bien planifiées et mises en œuvre, augmentent la résistance des souches forestières contre les événements extrêmes. L'établissement d'une telle infrastructure de protection est utilisé de manière extensive en rapport avec l'adaptation aux effets du changement climatique.

Les forêts constituent des habitats vitaux pour la biodiversité et les effets négatifs du changement climatique les affectent non seulement en tant que source de séquestration du carbone, mais aussi en tant que «terres d'accueil» pour des espèces animales et végétales de grande valeur. Des actions d'exploitation forestière contribuent à maintenir et restaurer les écosystèmes naturels menacés par le changement climatique, par exemple en créant des espaces ouverts dans les forêts (clairières) ou en facilitant le rétablissement, en passant à des types de souches forestières plus résistants, en éliminant les espèces végétales indésirables et intrusives et en fournissant des informations sur l'utilisation des forêts en vue de restaurer et de préserver les habitats et les espèces, en particulier dans les zones à haute valeur naturelle.

Le soutien offert par le PDR souligne l'importance des forêts dans la substitution des combustibles fossiles en transformant la biomasse forestière (bois, déchets du bois et matières ligneuses) pour la production d'énergie renouvelable et en diffusant des informations et partageant les connaissances acquises en rapport avec les énergies renouvelables. Dans de nombreux cas, l'énergie est produite localement à partir de la biomasse forestière et utilisée dans les systèmes de chauffage à bois et les chaudières sur site ou locales. Les mesures associées à l'exploitation forestière encouragent également la création de réseaux locaux et de chaînes locales d'approvisionnement pour la fourniture d'énergie à base de bois.

⁽³⁾ Aucune définition commune de la forêt n'a été convenue entre les États membres. La FAO et Forest Europe appliquent toutefois les définitions suivantes: «forêt»: des terres avec un couvert arboré (ou une densité de peuplement) supérieur à 10 % et d'une superficie supérieure à 0,5 hectare. Les arbres devraient pouvoir atteindre une hauteur minimale de 5 mètres à maturité in situ; «autres terres boisées» (ATB): des terres ayant soit un couvert arboré (ou une densité de peuplement) de 5 à 10 % d'arbres capables d'atteindre une hauteur de 5 mètres à maturité in situ, ou un couvert arboré (ou une densité de peuplement) de plus de 10 % d'arbres ne pouvant atteindre une hauteur de 5 mètres à maturité in situ et d'arbustes en formations arbustives.

⁽⁴⁾ Décision du Conseil du 20 février 2006 relative aux orientations stratégiques de la Communauté pour le développement rural (période de programmation 2007-2013).



Des installations de chauffage à la biomasse en Autriche permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Le passage à des systèmes de chauffage ne dégageant pas de CO₂ afin d'atteindre les objectifs fixés en matière de changement climatique à l'horizon 2020 est l'élément central du modèle développé par les centrales de vente et d'approvisionnement en biomasse de Styrie (BL&TC), en Autriche. La promotion d'installations de chauffage à biomasse, utilisant du bois provenant des forêts locales, garantit que le combustible sera accessible toute l'année durant, de bonne qualité et disponible dans les volumes adéquats. BL&TC est une sorte de «station-service» régionale spécialisée dans la vente de combustibles à base de bois de première qualité, qui est dirigée par un groupe d'exploitants ou d'entrepreneurs forestiers. En Styrie, on considère comme «groupement d'exploitations» toute association d'exploitants agricoles, dont dix au moins sont des propriétaires forestiers, et chaque centrale de biomasse doit avoir une capacité de stockage minimale de 500 stères de bois ou l'équivalent énergétique de 1 million de kilowatts/heure d'énergie primaire.

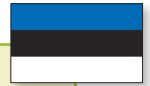
Un montant de 0,6 million d'euros provenant des fonds mis à disposition au titre de la mesure d'amélioration de la valeur économique des forêts du PDR (dont une contribution de 30 % du Feader) a permis l'installation, au sein de la ferme Pölstal à Möderbrugg, en Styrie, d'une centrale de biomasse inspirée du modèle BL&TC. Le groupe qui exploite la centrale de biomasse

se compose de treize agriculteurs/propriétaires forestiers locaux qui garantissent que la totalité de la valeur ajoutée reste dans la région, contrairement aux fournitures multinationales de pétrole et de gaz. L'idée centrale est de garantir un approvisionnement sûr en biomasse et d'établir un canal de commercialisation rural collectif pour les combustibles à base de biomasse et les services énergétiques (par exemple passation de marchés pour l'énergie à base de bois). Les produits proposés par la ferme Pölstal se composent, entre autres, de 14 000 m³ de copeaux de bois en vrac et 800 m³ de bois de chauffage empilés permettant de remplacer 1,2 million de litres de mazout de chauffage. Le bois provient des 3 000 hectares de surfaces forestières propres à l'exploitation. Les économies en gaz à effet de serre résultant de la substitution de combustible sont estimées à l'équivalent de 3 200 tonnes de CO₂.

La centrale de biomasse garantit un approvisionnement ininterrompu de combustible respectueux de l'environnement dans toute la région. La zone desservie par la centrale de biomasse, tant pour les achats (approvisionnement en bois) que pour la fourniture (livraison au client) du matériau brut, couvre une trentaine de kilomètres, ce qui garantit la rapidité et l'efficacité de l'approvisionnement en combustible de qualité et en chauffage local. À l'avenir, la centrale de biomasse sera le partenaire principal de la population rurale styrienne pour les questions de biomasse forestière et agricole.

© WALDVERBAND STEIERMARK VEREIN





L'aide du PDR en Estonie contribue à la protection contre les incendies de forêt

L'élévation des températures et les étés plus secs ne sont plus l'apanage du sud de l'Europe. Sous l'effet du changement climatique, les forêts situées en Scandinavie et dans d'autres pays du nord de l'Europe ont également eu leur lot d'incendies ces dernières années. En Estonie, les propriétaires forestiers dont les forêts sont implantées dans des comtés présentant un risque élevé à moyen d'incendie ont pu bénéficier de fonds destinés à la prévention des incendies de forêt et à l'atténuation de leurs effets négatifs sur l'érosion du sol. Cinq propriétaires de forêts et membres de l'union forestière de Vändra, provenant des municipalités de Vändra et de Paikuse dans le comté de Pärnu, ont profité de cette occasion pour sécuriser leurs domaines forestiers contre les incendies et ont effectué des investissements à concurrence d'un montant total de 42 295 euros.

Les zones récréatives qui ont été établies dans chacune des cinq forêts privées sont situées à proximité de forêts très fréquentées pour la cueillette des champignons et la récolte de baies. Les investissements ont notamment consisté à installer des pancartes et des affiches fournissant des informations sur les risques d'incendie, à placer des cendriers et des poubelles et à aménager des soubassements spéciaux pour barbecue. Un abri avec des

bancs et des tables a également été construit afin de limiter l'aire de barbecue. De même, du matériel permettant aux personnes de réagir face à un danger d'incendie a été installé, tel qu'un bac de sable à déverser pour éteindre rapidement un feu pouvant se révéler dangereux et des panneaux d'information précisant le lieu ainsi que la procédure à suivre pour appeler les secours.

L'investissement dans les zones récréatives a été complété par de nouveaux chemins d'accès et des bandes coupe-feu qui ont été délimités ou défrichés à des fins de protection contre le feu. La maintenance des bandes coupe-feu réduit les risques de propagation dans l'éventualité de feux de forêt et facilite l'accès des pompiers. Des points de collecte et de stockage d'eau ont également été établis afin de faciliter les efforts de lutte contre le feu.



© KADRI KUKK



La gestion durable des terres boisées facilite la régénération naturelle au Royaume-Uni

La Brick Kiln Plantation est un bois privé de 1,7 hectare, composé d'arbres à feuilles caduques mixtes, dominés par les frênes (*Fraxinus excelsior*) et les platanes (*Acer pseudoplatanus*), entrecoupés de quelques pins sylvestres (*Pinus sylvestris*). On y trouve également un bon sous-étage composé notamment d'aubépines (*Crataegus* spp.) et de noisetiers (*Corylus avellana*). Le bois est scindé en deux: une partie, à l'ouest, se trouve entre les mains de la même famille depuis 1920 et une partie, à l'est, a été acquise dans les années 1970.



© HEARTWOODS WEST MIDLANDS WOODFUEL PROJECT

Le propriétaire de ce bois privé avait envisagé de faire passer la partie est du bois à l'exploitation durable et de faciliter le reboisement par la régénération naturelle. L'objectif était d'exploiter la terre boisée de manière durable en vue de couvrir ses propres besoins en bois de chauffage, d'améliorer l'état du bois et le potentiel de biodiversité, de garantir le volume sur pied du bois de façon à pouvoir appliquer un système durable de coupe d'éclaircie et de vendre du bois de frêne pour la fabrication de planches et de bois de chauffage.

Ces objectifs ont été atteints grâce à l'éclaircie sélective de la partie du bois située à l'est, à la taille visant à accroître le futur potentiel en bois du hêtre, à la gestion des arbres à flanc de route pour qu'ils puissent faire office d'écran, permettant la régénération naturelle et protégeant les repousses aux fins du reboisement, et à la gestion continue des chemins sylvestres sur une base annuelle. Selon les estimations, entre 200 et 250 tonnes de bois prêt à couper seraient disponibles.



Bien-être et aspects sociétaux de l'exploitation forestière dans l'UE

Les forêts dans l'Union européenne présentent, outre leur rôle plus traditionnel de source de bois commercial, de très nombreux avantages sociaux. Les programmes de développement rural des États membres aident les acteurs ruraux à profiter de ces possibilités et des avantages économiques en résultant.

Le slogan «Célébrer les forêts pour les populations», autour duquel s'articule l'Année internationale des forêts 2011 des Nations unies, souligne clairement le lien fort qui unit la société à nos bois et forêts.

Mais qu'entendons-nous par «avantages sociétaux» des forêts? Au cours du XX^e siècle, les forêts ont surtout été exploitées pour la production commerciale de bois, mais nous assistons aujourd'hui à un retour de balancier et reconnaissons que nos forêts sont des ressources réellement multifonctionnelles

«**Nous dépendons de la forêt autant que la forêt dépend de nous. Les forêts occupent une place importante dans notre existence et pour notre survie et subsistance. Nous y trouvons les racines de nos traditions et de nos cultures.**»

S.E. M. Joseph Deiss, président de la 65^e session de l'Assemblée générale des Nations unies lors du lancement de l'Année internationale des forêts 2011

qui offrent une multitude d'avantages (biens publics et services publics) à la société. Ces avantages sociétaux sont décrits dans le rapport d'Eforwood intitulé «Tools for Sustainability Impact Assessment of the Forestry-Wood Chain» (Outils d'évaluation de l'impact sur la durabilité du projet Exploitation forestière-chaîne du bois) (voir tableau 1).

Tableau 4 — Principaux avantages sociétaux associés à l'exploitation forestière

1. Subsistance (emploi, mais aussi des aspects de la qualité de vie)
2. Produits du bois
3. Produits autres que le bois
4. Avantages environnementaux, et notamment des fonctions de régulation hydrographique et de protection du sol/recyclage des nutriments
5. Loisirs et tourisme
6. Paysage et esthétique
7. Santé et bien-être physiques et mentaux
8. Culture et patrimoine
9. Éducation
10. Cohésion sociale, capital social, inclusion sociale et interaction sociale

Source: [http://www.forestry.gov.uk/pdf/eforwood_d2_3_1.pdf/\\$FILE/eforwood_d2_3_1.pdf](http://www.forestry.gov.uk/pdf/eforwood_d2_3_1.pdf/$FILE/eforwood_d2_3_1.pdf)

Évolutions dans les biens publics

Le secteur forestier européen présente déjà plusieurs des caractéristiques d'une «économie verte», qui est définie par les Nations unies comme une économie «qui engendre une amélioration du bien-être humain et de la justice sociale, tout en réduisant sensiblement les risques environnementaux et les pénuries écologiques». À l'appui de cette affirmation, la politique d'exploitation forestière et la gestion des forêts à travers l'Europe peuvent prouver que les progrès suivants ont été réalisés:

- la valeur économique des services et des produits non ligneux fournis par les forêts augmente et, dans certaines régions, elle génère plus de revenus que les ventes du bois;
- plus de 90 % des forêts d'Europe sont ouvertes au public et la surface mise à disposition pour les activités récréatives est en augmentation;
- les stocks forestiers sont en augmentation dans toute l'Europe, et leur croissance dépasse les abattements;
- les produits forestiers consommés sont issus en grande partie de sources renouvelables;
- l'utilisation de l'énergie provenant du bois va croissant, ce qui réduit l'impact de la consommation de combustible fossile;
- l'accent est mis davantage sur la séquestration du carbone et de nouveaux modèles financiers sont en cours d'élaboration à cette fin;
- dans l'UE, 5 millions de personnes travaillent dans le secteur forestier;
- une grande partie de la superficie forestière totale est utilisée en partie à des fins récréatives;
- les sites forestiers à valeur culturelle ou spirituelle sont de plus en plus reconnus comme en atteste le dernier rapport sur l'état des forêts d'Europe en 2011 («State of Europe's Forests 2011»);

- les services écosystémiques fournis par les forêts tels que la protection contre les inondations ou les avalanches sont également de plus en plus reconnus et appréciés, en particulier dans les zones montagneuses. Plus d'un cinquième des forêts européennes est géré dans le but principal de protéger l'eau, le sol et les infrastructures;
- un changement s'opère dans la gestion forestière, l'utilisation d'instruments strictement réglementaires ou économiques faisant place progressivement à une gestion à effet positif, caractérisée par une plus grande utilisation d'instruments de persuasion tels que le développement de plans de gestion axés sur l'engagement des parties prenantes, ce qui permet d'atteindre des objectifs plus équilibrés.

Un grand nombre des biens et services fournis par les forêts de l'UE (en particulier les intangibles tels que la qualité du paysage, la sensation d'espace, un musée du patrimoine culturel ou des services écosystémiques associés à la gestion de l'eau et du sol) sont toutefois des biens publics non commercialisables et sont offerts sans compensation ni soutien explicites. Le défi qui se pose concernant la gestion de nos forêts multifonctionnelles est donc de garantir que ces aspects socio-environnementaux intrinsèques des forêts sont reconnus et appréciés comme il se doit par rapport à la valeur économique directe du bois. La Commission économique pour l'Europe des Nations unies du Comité du bois et la Commission européenne des forêts de la FAO élaborent actuellement un plan d'action pour le secteur des forêts dans l'économie verte qui devrait examiner le soutien à apporter à ces services non commerciaux.

Entre-temps, il apparaît nécessaire de veiller à ce qu'une augmentation des avantages économiques et sociaux puisse, dans la mesure du possible, être garantie à partir des ressources forestières de l'UE tout en préservant leur place unique dans notre patrimoine culturel. Cela est particulièrement important dans les régions rurales éloignées où les possibilités de diversification économique sont rares. Le développement endogène d'avantages plus larges provenant des ressources forestières est de ce fait soutenu par les PDR afin de garantir des effets à long terme plus durables et une meilleure gestion des ressources.

« Comme l'indique le rapport "State of Europe's Forests 2011", plusieurs pays redoublent leurs efforts afin de mieux promouvoir et commercialiser les biens non ligneux et les divers services écosystémiques des forêts. »

Kit Prins, Forest Europe ^(*)

^(*) Forest Europe (conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe) est le processus politique paneuropéen pour la gestion durable des forêts du continent. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse www.foresteurope.org



Des projets forestiers belges financés par le PDR produisent des avantages sociétaux et économiques

La disparition d'arbres et arbrisseaux indigènes dans la province du Limbourg, en Belgique, s'accompagnait d'un déclin généralisé de la biodiversité et certaines espèces s'approchaient même du seuil d'extinction, tandis qu'un paysage caractéristique disparaissait. Afin de remédier à ce problème, un projet de plantation d'arbres indigènes, dirigé par l'association Paysage régional Hesbaye et Fourons, a été exécuté entre 2008 et 2011. Ce projet (auquel ont pris part neuf partenaires, dont l'Agence nature et forêts, l'Institut de recherche «nature et forêts» et les ateliers de l'économie sociale limbourgeoise), a obtenu une subvention de 565 800 euros, dont 19,5 % ont été financés par le Feader, et un cofinancement du gouvernement flamand.

Le projet a permis de protéger des sites où poussent des arbres indigènes et de recueillir des semences destinées non seulement à la plantation par les organisations partenaires, mais aussi à la vente sur le marché plus large. Les avantages du projet du PDR ont inclus non seulement des améliorations environnementales apportées par une augmentation de l'offre en arbres et arbrisseaux indigènes, mais aussi la création d'emplois «verts» tant dans la collecte que dans la culture des semences. Un nouveau label végétal, «Plant van hier», a également été créé afin de permettre la commercialisation efficace, et le nombre de sites de collecte a augmenté, passant de 40 initialement à 700.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.rlh.be

La chevêche d'Athéna (*Athene noctua*), la plus petite chouette des Flandres, s'épanouissait jusqu'à il y a peu grâce au mélange de bois indigènes, de vergers et de pâturages de la région. Mais la survie de cet oiseau, qui est une véritable icône pour la région, est menacée pour diverses raisons, et notamment l'absence de lieux de nidification résultant de l'intensification des activités d'abattage des arbres pouvant

convenir. Afin de remédier à cette situation, un projet financé par Leader a été mis en œuvre (2009-2011) et a mis à disposition 400 nichoirs qui ont été fabriqués par BUSO Zottegem-Velzeke, une école de l'enseignement secondaire spécial, et Breek De Stille, une organisation qui travaille avec des autistes.

La communauté au sens plus large a également été encouragée à planter des saules et des arbres fruitiers et toute personne acceptant de suspendre un nichoir a reçu un numéro de plaque de maison en argile spécial représentant la chouette chevêche. Afin de sensibiliser davantage encore la population, une exposition mobile a été organisée et du matériel pédagogique a été produit, tandis qu'une brasserie locale, De Ryck, a, de son côté, brassé une bière traditionnelle (Steenuilke) en l'honneur de la chouette chevêche. Paul Haustraete, le directeur de projet «Chouettes chevêches» du PDR, en collaboration avec l'association Paysage régional des Ardennes flamandes, a déclaré à ce sujet: «Nous n'avions jamais imaginé qu'autant d'habitants des Ardennes flamandes (et au-delà) se seraient associés d'ailleurs au projet «Chouettes chevêches». Notre entreprise a trouvé un ambassadeur pour les Ardennes flamandes, et cela, c'est totalement inattendu!»

Pour plus d'informations, veuillez consulter www.rlva.be



© REGIONAAL LANDSCHAP HASPENGOUW & VOEREN



Soutien du PDR à l'élargissement des actions dans le domaine forestier au profit de la société

La quasi-totalité des 88 PDR qui soutiennent des projets d'aide pour les quatre principaux axes du Feader comprenaient des mesures liées à l'exploitation forestière, représentant un total d'engagements d'environ 8 milliards d'euros (contribution du Feader). La plus grande partie de ces fonds aura, sous une forme ou sous une autre, un impact

socio-économique et environnemental positif et quelque 2,2 milliards d'euros attribués à des mesures d'exploitation forestière du PDR ont été affectés directement à des actions qui sont susceptibles de procurer des avantages supplémentaires à la société.

D'autres instruments des PDR, qui n'ont aucun lien avec les forêts, tels que la mesure 313 de l'axe 3, «Encouragement des activités touristiques», et les stratégies de développement local des groupes d'action locale (GAL) Leader, ont également pu jouer

un rôle utile pour appréhender les avantages sociaux plus larges offerts par les ressources forestières de l'UE. Leader a en particulier été en mesure de faire participer des parties prenantes publiques et privées à la promotion des ressources locales d'une manière planifiée et stratégique afin de maximiser les avantages. Cela ne se produit pas uniquement dans une zone de GAL unique, mais a souvent une portée transfrontalière, comme le montre l'étude de cas tchèque.

Le soutien de Leader en faveur de la diversification forestière se fonde sur des activités qui se déroulent tant en amont qu'en aval de la chaîne et développe des liens plus larges avec l'économie rurale. L'axe 4 des PDR s'est également révélé essentiel pour fournir des avantages plus larges. La capacité des GAL à

adopter une approche innovante et à jouer un rôle dans la gestion réellement durable, en soutenant des projets qui offrent des avantages environnementaux, culturels et économiques locaux, est l'un de leurs avantages. Les travaux de l'initiative thématique sur la foresterie du réseau européen de

développement rural (REDR) sur le thème du «rôle multifonctionnel des forêts» (biens et services publics fournis par les forêts) montreront d'autres bons exemples de la manière dont cela se concrétise en pratique (<http://enrd.ec.europa.eu/index.cfm?1B2F41CE-B877-0D3B-6203-6CBB21FD42A9>).

«Forêt royale» encourage le tourisme axé sur le patrimoine naturel et culturel en République tchèque

Le projet «Forêt royale» («Královský hvozd»), qui s'étend le long de la frontière entre la République tchèque et la Bavière en intégrant cinq districts de Bavière et six municipalités de district de République tchèque, a offert de nombreuses possibilités de coopération et de développement fondées sur les liens culturels partagés avec l'environnement forestier. Le GAL MAS Ekoregion Úhlava a collaboré avec plusieurs partenaires, notamment le GAL bavarois Landkreis Cham, pour soutenir divers projets afin d'améliorer l'image de la région et de développer les produits du tourisme. Les partenaires concernés sont convenus d'un plan de développement conjoint pour la région qui portait, entre autres, sur les monuments culturels implantés dans un décor forestier, du matériel transfrontalier commun permettant d'interpréter le patrimoine culturel de la région, la restauration de bâtiments faisant partie du patrimoine culturel de la région, des sentiers pédestres et cyclables transfrontaliers, un centre d'éducation forestière, une tour d'observation en bois, une semaine tchéco-bavaroise et des investissements dans des entreprises de tourisme.



© MONIKA ZENISKOVA

Pour plus d'informations, veuillez consulter www.ekoregion-uhlava.cz, www.kuenisches-gebirge.de et <http://www.landkreis-cham.de/Innovation/LeaderAktionsgruppe.aspx>

L'approche territoriale de Leader soutient la coopération entre les entreprises spécialisées dans le bois en Autriche

Dans le Zirbenland, l'économie est dominée par l'exploitation forestière, l'agriculture, la production énergétique et le tourisme. Dans cette partie du pays, au cœur des Alpes de Seetal, les versants densément boisés offrent de bonnes possibilités de production de bois, mais les bénéfices réels proviennent de la valeur ajoutée.

En 2007, le GAL Innovationsregion Zirbenland a mis des fonds Leader à disposition pour encourager une plus grande mise en réseau et une collaboration plus intense entre les parties prenantes locales présentes dans le secteur de l'exploitation forestière. Cela a débouché sur la création d'un nouveau «Centre d'ingénierie du bois». Ce centre compte de nombreuses installations, notamment un atelier de prototypage équipé de robots industriels et de machines d'ébénisterie, permettant de créer des produits de divers types à diverses échelles. Le centre apporte son soutien pour tous les aspects de la recherche et du développement, de la conception au prototypage en passant par l'expérimentation du produit, l'étude de marché, l'estimation des coûts et l'évaluation

de la faisabilité et, enfin, la commercialisation des produits finis. Cela aide ainsi le centre à soutenir et développer le tissu socio-économique des populations locales sur le territoire du GAL.

De plus amples informations peuvent être obtenues en consultant les sites www.hiz.at et www.zirbenland.at



© HOLZINNOVATIONSZENTRUM GMBH



Amélioration de la mise
en œuvre par le partage
d'expériences



Une initiative conjointe des réseaux ruraux nationaux (RRN) aide à faciliter l'échange d'informations et d'expériences afin d'améliorer la mise en œuvre de mesures forestières dans les PDR.

En décembre 2009, le REDR a lancé l'initiative thématique conjointe du RRN sur la foresterie dans le but de créer un environnement de travail commun visant à promouvoir l'échange d'expériences et de pratiques qui permettent d'améliorer la mise en œuvre des mesures du PDR 2007-2013 se rapportant aux forêts. L'initiative répond à une proposition du RRN italien et le groupe principal comprend à présent des réseaux en provenance d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique (Wallonie), d'Espagne, d'Estonie, de Finlande, de Lettonie, du Royaume-Uni et de Suède.

En cherchant à mieux répondre aux besoins des RRN, l'initiative a adopté une approche expérimentale, créant un réseau d'action conjointe, mais offrant également aux participants la possibilité d'identifier des domaines d'intérêt prioritaires et de définir les types d'activités à entreprendre. L'accent a été mis dans un premier temps sur les mesures visant à garantir des effets concrets et tangibles tout en offrant une flexibilité suffisante pour que de nouvelles propositions et des activités «dérivées» puissent émerger.

Les effets tangibles escomptés pendant la durée de vie de l'initiative sont:

- des projets de coopération forestière créés au sein des réseaux et entre ceux-ci;
- la collecte, la compilation, l'analyse et la diffusion entre les réseaux d'études de cas et d'exemples pertinents de mise en œuvre de mesures forestières du PDR;
- l'identification et la diffusion de pratiques de gestion pertinentes et transférables au niveau de la mesure du PDR;
- l'échange d'informations et de connaissances sur les instruments nationaux de politique forestière et l'identification d'exemples pertinents;
- des initiatives d'amélioration des connaissances et de formation afin de soutenir les parties prenantes.

Afin d'aider au démarrage des travaux de la plate-forme, un document d'information comportant des contributions des RRN a été rédigé et passe en revue la mise en œuvre des mesures associées aux forêts dans les PDR des États membres sélectionnés. Ce document contribue également à créer une base à partir de laquelle

l'échange et la coopération pourront se poursuivre.

Plan de travail

Un plan de travail pour 2010-2011 a été établi en se fondant sur ce document d'information et présente un éventail d'activités que les participants doivent entreprendre. En tenant compte de la situation propre aux divers pays, le plan comprend des propositions d'actions conjointes dans trois domaines que les réseaux ont identifiés comme prioritaires:

1. l'utilisation de la biomasse forestière pour des projets énergétiques locaux ou de régions très proches;
2. le rôle multifonctionnel des forêts;
3. l'aide à la gestion privée de l'exploitation forestière.

Pour chacun de ces trois thèmes, des activités conjointes sont organisées et gérées par un RRN en tant que chef de file unique avec le soutien du REDR.

Biomasse forestière

Dans le cadre du premier domaine concernant la biomasse forestière, les RRN visent à échanger des expériences sur la façon de développer et d'améliorer l'approvisionnement intégré en énergie renouvelable au niveau local tout en garantissant la compatibilité avec les activités traditionnelles dans le domaine du bois. De manière spécifique, ils recherchent des initiatives dans des domaines tels que la production durable de bioénergie à partir de forêts publiques/privées à des fins de chauffage (réseaux de chaleur), l'utilisation efficace des biomasses forestières (par exemple branches et houppiers après la coupe, préparation de copeaux, pellets) et de forêts non productives et la coopération dans la filière courte.

Ce thème se développe actuellement sous la conduite du RRN finlandais et un certain nombre d'activités conjointes sont en cours à l'heure qu'il est, notamment des ateliers, un séminaire sur l'utilisation de la biomasse forestière pour la génération de chaleur ainsi que des initiatives spécifiques de formation et des visites d'étude pour examiner les différents projets de PDR.

Le rôle multifonctionnel des forêts

Le deuxième domaine, dirigé conjointement par les RRN espagnol et belge (wallon), a étudié la contribution des forêts à la fourniture de biens et de services publics; il examine des questions telles que l'amélioration de mécanismes de fourniture, les possibilités de diversification économique et la mise en œuvre de systèmes agroforestiers.

En octobre 2010, ce sous-groupe a participé à une visite d'étude dans le sud de l'Espagne afin d'en savoir plus sur certaines des possibilités de diversification économique qui sont poursuivies dans les dehesas des forêts de chênes (voir encadré). Les résultats de la visite ont servi de base, par la suite, à l'organisation par le RRN wallon d'un séminaire international sur «La gestion des biens publics environnementaux» qui s'est tenu à Namur (Belgique) en novembre 2010. Au cours du séminaire, d'autres exemples du rôle multifonctionnel des forêts ont été présentés dans le contexte plus large de l'UE.

Soutien à la gestion privée des forêts

En ce qui concerne le troisième domaine, plusieurs sous-domaines possibles ont été identifiés et sont en cours d'examen, notamment: les faiblesses structurelles des petites exploitations forestières, le développement d'instruments d'aide pour les pratiques de gestion, la mobilisation d'associations forestières locales et les systèmes de droits de propriété.

Parmi les domaines potentiels d'échange identifiés par les RRN, citons les systèmes d'information électroniques destinés aux propriétaires de forêts (pour la soumission de demandes d'aide par voie électronique, etc.), la collecte, le traitement et la diffusion d'informations sur la performance socio-économique, des formes innovantes de propriété forestière et des outils de consultation/planification. Les actions envisagées pour 2011 sont une initiative dirigée par le RRN italien sur l'échange d'expériences dans l'organisation des systèmes de données comptables pour les exploitations forestières.

Un environnement de travail coopératif

L'expérience acquise à ce jour donne à penser que l'initiative thématique conjointe pour la foresterie du RRN pourrait devenir un véritable environnement de travail pour ceux qui sont engagés dans l'exécution de mesures forestières au titre du PDR dans l'UE. Outre le développement de la sensibilisation à la diversité des initiatives associées aux forêts qui sont entreprises dans les différents pays et régions, des actions spécifiques telles que la visite d'étude dans les dehesas permettent également d'approfondir les connaissances dans des domaines spécifiques et contribuent à garantir que les enseignements et expériences sont partagés entre tous les réseaux.

Cette visite d'étude a été le premier exemple d'activité dérivée générée par cette initiative thématique sur les forêts et montre clairement la valeur ajoutée potentielle que le regroupement de RRN peut apporter à des activités conjointes menées autour de sujets d'intérêt commun.

Si l'initiative est un succès, c'est notamment en raison du fait que les activités sont dirigées par les RRN eux-mêmes avec l'aide et l'assistance du REDR. Cela contribue à garantir que ces activités répondent aux besoins réels des participants qui sont également responsables de la réussite de leur mise en œuvre.

Cette expérience fournit également des informations qui peuvent enrichir les travaux d'autres initiatives thématiques en se concentrant sur des sujets tels que l'entrepreneuriat rural et aide ainsi à élargir le champ de coopération à d'autres aspects des PDR.

© TIM HUDSON





Tirer des enseignements de l'expérience des dehesas en Espagne

En octobre 2010, le RRN espagnol, qui codirige un groupe de RRN intéressés par le sujet du «rôle multifonctionnel des forêts», a organisé une visite d'étude dans les dehesas de chênaies du sud de l'Espagne (Andalousie).

La dehesa est un système méditerranéen très spécifique de prairies boisées qui est utilisé pour le pâturage extensif. On retrouve ce système dans les régions du sud-ouest de l'Espagne et dans le sud du Portugal. En termes agricoles, il s'agit d'un système marginal, étant donné que la productivité y est fortement limitée par la mauvaise qualité du sol. Malgré cela, ces zones abritent un potentiel de diversification important. Leurs caractéristiques et pratiques de gestion intrinsèques garantissent en particulier la fourniture d'un large éventail de biens et de services publics environnementaux (biodiversité, préservation du sol, paysage, qualité de l'air, stockage du carbone) et sociaux (maintien du capital humain et des compétences liées aux diverses activités économiques).

La visite a permis aux participants d'observer par eux-mêmes certaines de ces différentes activités et d'examiner les possibilités de diversification économique qu'elles fournissent. Le premier jour de la visite, un voyage sur le terrain a été organisé au parc naturel d'Alcornocales (Cádiz), où les participants ont rencontré les représentants du GAL Grupo de Desarrollo «Los Alcornocales». Des explications ont été données aux participants sur la façon dont le GAL promeut l'exploitation des ressources endogènes du parc en regroupant plusieurs parties prenantes publiques et privées afin de développer des formes alternatives de tourisme durable. Le GAL a également contribué à la

mise en œuvre de la charte européenne du tourisme durable dans le parc, et un nouveau plan de développement durable est en préparation, avec la participation de parties prenantes locales, notamment de propriétaires fonciers privés, d'entreprises du secteur touristique, de municipalités et du gouvernement régional.

Les deuxième et troisième jours, les participants se sont rendus au parc naturel de la Sierra de Aracena y Picos de Arroche, où ils ont observé deux exemples différents de diversification dans la dehesa. Ils ont tout d'abord rendu visite à des éleveurs locaux de porcs ibériques qui ont relaté les efforts qu'ils fournissaient pour surmonter la récente crise économique en développant le logement touristique local («casa rural») et en imposant leur propre marque de commercialisation des porcs issus de l'élevage biologique. La délégation du RRN s'est ensuite rendue dans une région de la dehesa essentiellement composée d'oliviers, où une coopérative de producteurs locaux s'est spécialisée dans la production et la commercialisation d'huile d'olive extra-vierge d'origine biologique.

Après la visite d'étude, le RRN belge wallon a organisé un séminaire sur la «Gestion des biens publics environnementaux», en novembre 2010, au cours duquel d'autres exemples du rôle multifonctionnel des forêts ont été présentés. Les réseaux belge et espagnol ont coordonné ces deux actions afin de garantir que les perspectives et exemples intéressants de diversification économique tirés de la visite de la dehesa alimenteraient et stimuleraient un débat sur les pratiques de gestion innovantes lors du séminaire belge.



Le rôle des ressources forestières dans le développement socio-économique des zones rurales: le congrès RomaForest 2011

À la fin du mois de juin 2011, plus de 200 personnes actives dans l'exploitation forestière en provenance de tous les pays d'Europe, et principalement des experts de Belgique, d'Estonie, du Royaume-Uni, de Serbie et de nombreuses régions d'Italie, ont participé au congrès RomaForest 2011. Organisé par le RRN italien et l'INEA (Institut national de l'économie agricole), ce congrès a offert la possibilité aux décideurs politiques, aux forestiers et aux chercheurs de passer deux jours à partager les meilleures pratiques afin d'explorer la façon dont les PDR peuvent soutenir l'exploitation forestière durable et de discuter des problèmes et menaces auxquels sont confrontées les zones rurales où les forêts offrent une source de revenus et un éventail sans cesse croissant de services écosystémiques.

Le congrès a commencé par la présentation de documents de fond donnant aux participants un aperçu de la gouvernance forestière et de futurs scénarios dans le contexte de la politique forestière et de la politique de développement rural dans différentes parties de l'Europe. Cette présentation a été suivie d'une discussion sur les possibilités de gestion durable et multifonctionnelle des forêts, puis de 4 sessions thématiques parallèles couvrant plus en détail les principaux sujets, illustrées par 42 présentations et affiches différentes très intéressantes.

Une session portant sur la compétitivité du secteur forestier a examiné la contribution réelle du bois et des autres produits forestiers à l'économie européenne et à l'emploi en fournissant des exemples en provenance de

France, de Roumanie et du Royaume-Uni (pays de Galles). Il est apparu, en conclusion, que cette compétitivité encourage l'innovation dans la gestion, stimule la formation de partenariat et sous-tend les efforts continus visant à placer la forêt dans une situation de viabilité économique et écologique et que le renforcement des capacités est un facteur de réussite essentiel. Les participants ont poursuivi par l'examen de la nécessité de disposer de chaînes d'approvisionnement efficaces et de stratégies de gouvernance locale basées sur les forêts, en s'appuyant sur la présentation d'études de cas en provenance de trois différentes régions forestières italiennes. Cette session a clairement souligné le fait que, pour être en mesure de contribuer au développement socio-économique des zones rurales, les entreprises rurales qui récoltent le bois de manière responsable ont besoin de politiques de prix qui doivent s'adapter à la réalité des conditions du marché local.

Entre-temps, un autre groupe a discuté des défis posés par le changement climatique aux politiques forestières, à la recherche forestière et à l'information et a examiné comment traiter au mieux les objectifs contradictoires de la gestion des forêts en tant que puits de carbone, espace de production du bois et source de bioénergie. Le groupe a examiné des exemples d'inventaires des émissions de gaz à effet de serre et s'est penché sur les effets du changement climatique sur les espèces méditerranéennes ainsi que sur les avantages de l'infrastructure verte. Il a ensuite discuté de la façon dont les mesures d'atténuation des effets du changement climatique basées sur

les forêts pouvaient être intégrées dans la prochaine période de programmation du PDR. Les principaux défis identifiés sont, entre autres, la détermination du volume de financement requis, la sensibilisation au rôle de l'exploitation forestière, la participation des organisations locales, le bon usage de modèles techniques, le choix d'options stratégiques qui tirent parti du potentiel des forêts en matière de changement climatique et, enfin, le rapprochement des forêts des lieux d'habitation des populations vivant en zone urbaine.

La session parallèle consacrée aux forêts, à la bioénergie et à l'agroforesterie a examiné le risque que la demande en produits ligneux destinés à la production de bioénergie dépasse l'offre en moins de dix ans. Trois études de cas en provenance d'Italie ont examiné la possibilité de fournir de l'énergie ligneuse à partir de l'abattage régénératif de plantations de conifères, des moyens alternatifs de coupes d'éclaircie de noyerai et les points de vue des agriculteurs et des forestiers sur la création de nouveaux systèmes d'agroforesterie en utilisant la mesure 222 du PDR, «Aide à la première installation de systèmes agroforestiers sur des terres agricoles». La discussion a ensuite porté sur les évaluations de la durabilité et sur l'efficacité des chaînes d'approvisionnement en énergie à partir du bois. Ce groupe a conclu qu'en Italie, l'approvisionnement en énergie à partir du bois pourrait être augmenté en utilisant des mesures de PDR afin de soutenir la planification économique, l'agroforesterie et la mécanisation. Les principaux problèmes consisteront à tisser des liens plus étroits entre les institutions, les chercheurs et les

agriculteurs en faisant un usage plus efficace du bois et des techniques de ramassage et en développant la chaîne d'approvisionnement biomasse-bioénergie-environnement.

La session sur la biodiversité forestière, le paysage et les autres biens publics a examiné comment les forêts d'Europe pouvaient satisfaire ces nombreuses demandes différentes, quelles seraient les priorités pour 2014-2020 et comment arbitrer, par exemple, entre la biodiversité et la biomasse pour la production d'énergie. Des exemples d'évaluation financière des services forestiers en provenance du sud de l'Italie et de la Sicile ont été présentés, tandis que des exemples tirés de Belgique et d'Italie ont vanté les mérites des paysages forestiers pour les loisirs et le bien-être. Des schémas simples de type « radar » ont été utilisés pour illustrer la faisabilité de l'utilisation d'un indicateur de biodiversité forestière dans toute l'Europe et on a montré aux délégués comment il est possible d'utiliser les données des inventaires forestiers actuels pour définir l'indicateur de référence des forêts à haute valeur naturelle en Italie. Ces présentations ont illustré l'importance de disposer d'une bonne base de preuves pour justifier et soutenir la mise en œuvre des mesures forestières du PDR, aujourd'hui comme demain, et la nécessité de l'existence de canaux de communication bien établis entre les chercheurs, les décideurs politiques et les gestionnaires forestiers.

Le deuxième jour du congrès a été l'occasion pour les représentants de trois directions générales de la Commission européenne (DG Agriculture et développement rural, DG Environnement et DG Action pour le climat) de présenter les futures politiques, illustrant soigneusement la portée de la politique forestière. Des indications ont été fournies concernant les mesures qui seront probablement disponibles pour la prochaine période de programmation dans le secteur forestier et des données sur la mise en œuvre des mesures actuelles, soulignant le niveau désespérément bas du respect de certaines mesures par rapport aux dépenses consenties, et notamment de la mesure relative aux paiements sylvoenvironnementaux. Les États membres ont été invités à fournir plus d'exemples de l'utilisation de cette mesure et ont été informés que les fonds forestiers du PDR inutilisés risquent d'être réaffectés si les dépenses restent faibles. En ce qui concerne les politiques forestières au niveau de l'UE, la Commission européenne a présenté l'examen de la stratégie forestière de l'UE qui vient de démarrer et a abordé certaines des questions complexes et conflictuelles soulevées dans le débat concernant le livre vert de 2010 concernant la protection des forêts (¹). Une dernière intervention a illustré la contribution potentielle de la LULUCF à la politique du climat. Une communication de la Commission concernant la LULUCF devrait sortir en automne et être suivie d'une proposition législative.

RomaForest 2011 a, d'une manière générale, couvert un large éventail de sujets qui ont permis aux personnes participant activement à la gestion de forêts de disposer d'indications utiles. Il a passé en revue les politiques pertinentes de l'UE et la mise en œuvre du PDR et a offert aux parties prenantes la possibilité d'être directement associées à ce débat temporel, précisément une semaine avant l'annonce du budget de l'UE pour la période de programmation du PDR 2014-2020. Tandis que la couverture du budget de l'UE par les médias s'est concentrée essentiellement sur le futur soutien de l'UE à l'agriculture, RomaForest 2011 nous a rappelé à quel point il est important de faire connaître le rôle joué par l'exploitation forestière dans l'exécution des principales politiques de l'UE, et notamment dans le contexte du changement climatique. De nombreuses forêts, et en particulier celles qui ne font pas partie des industries forestières d'Europe du Nord, concurrentielles à l'échelle mondiale, dépendront du soutien offert par les PDR pour apporter leur contribution à l'avenir économique et social des communautés rurales à travers l'UE.

Les actes, les présentations et les documents du congrès RomaForest 2011 sont disponibles et peuvent être téléchargés du site web de la conférence (<http://www.reterurale.it/romaforest2011>).

(¹) <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0066:FIN:FR:PDF>



Soutenir le potentiel multifonctionnel des forêts d'intérêt biologique de Bulgarie

Vanya Ratarova occupe depuis quatre ans la fonction de conseillère et chercheuse en préservation forestière auprès de la SBPO, la société bulgare de protection des oiseaux. Elle a cosigné la publication d'une étude récente sur la cartographie des forêts d'intérêt biologique en Bulgarie et en Roumanie réalisée pour le compte de BirdLife International.

Experte en écologie, spécialisée dans la gestion durable des forêts, M^{me} Ratarova a rejoint l'équipe de préservation de la biodiversité de la SBPO en 2007. Travaillant principalement au siège de l'organisation non gouvernementale (ONG) à Sofia, elle est chargée de faire appliquer les politiques et initiatives de la SBPO (et de son partenaire BirdLife International) dans le domaine de la préservation des forêts.

Un aspect essentiel de son travail a été l'établissement de cartes représentant les forêts d'intérêt biologique (FIB) ⁽¹⁾ du pays, c'est-à-dire des forêts qui présentent les caractéristiques de forêts naturelles ou qui ont commencé à développer de telles caractéristiques, dans le cadre du projet de cartographie forestière bulgare-roumain (CFBR, 2007-2009). Cette activité s'inscrit dans le cadre de l'initiative du groupe d'experts sur les forêts européennes de BirdLife International qui cartographie les FIB de toute l'Europe.

L'objectif général est de fournir une base pour la protection et la gestion efficaces des écosystèmes forestiers européens. Les

objectifs spécifiques du projet CFBR, coordonnés par Diyana Kostovska (également basée au siège de la SBPO) étaient de localiser les FIB en Bulgarie et en Roumanie, de revoir leur statut actuel de protection et de proposer des mesures concrètes pour la gestion des forêts qui ont le plus de valeur et d'intérêt.

Les forêts en Bulgarie et en Roumanie

Les forêts de la Bulgarie et de la Roumanie couvrent respectivement 34 et 27 % du territoire. Elles comptent parmi les écosystèmes les plus riches et les plus diversifiés d'Europe: les caractéristiques physiographiques de ces pays, qui découlent de leurs conditions climatiques, topographiques et hydrologiques, ont produit une grande variété d'habitats forestiers très riches en espèces végétales et animales endémiques. Tel est le cas, par exemple, des grandes forêts primitives (de croissance ancienne) assez sauvages des montagnes de Rila et de Pirin en Bulgarie. Celles-ci offrent un abri à de nombreuses espèces rares et menacées, et notamment à certaines des

grandes populations carnivores d'Europe telles que l'ours brun et le loup. On y trouve également de nombreuses espèces menacées à l'échelle mondiale telles que le gobe-mouche à demi-collier et le pic à dos blanc qui sont tributaires des forêts.

Il est important de noter que le projet BRFM ajoute un nouvel aspect écologique aux bases de données de l'inventaire forestier des deux pays qui s'étaient jusqu'ici uniquement concentrés sur les aspects économiques des forêts. «Une description de leur répartition FIB devrait aider les décideurs politiques à mieux comprendre la nécessité d'une planification et d'une gestion rationnelles des forêts qui tient également compte des besoins de la biodiversité», précise M^{me} Ratarova.

Politique forestière

Le travail de cartographie a également permis à la SBPO de participer davantage aux processus politiques forestiers au niveau national ainsi qu'au développement et à la mise en œuvre du PDR en Bulgarie.

⁽¹⁾ Forêts d'intérêt biologique, définies en tant que «forêts présentant les caractéristiques de forêts naturelles ou qui ont commencé à développer de telles caractéristiques».

L'une des premières tâches, avant la cartographie réelle des forêts, qui sont principalement situées dans les zones montagneuses, au sud-ouest et au sud-est de la Bulgarie, a consisté à adapter les critères FIB généraux aux conditions locales. Il ne s'agissait pas d'une tâche aisée, comme l'a fait remarquer M^{me} Kostovska, expliquant que cela a exigé des discussions avec toutes les parties prenantes, en particulier les forestiers et les experts forestiers, afin d'adapter les critères généraux et internationaux aux conditions locales.

À titre d'exemple, rien que pour un des (neuf) critères généraux, à savoir les forêts sans activité humaine ou avec une activité humaine limitée uniquement, il a fallu six autres indicateurs afin de pouvoir adapter ce terme très vaste à la situation bulgare. Ces zones forestières, avec les «écosystèmes forestiers et habitats menacés», sont les FIB les plus courantes en Bulgarie puisqu'elles représentent 72 % du total des FIB. Les types de forêt

les plus courants en Bulgarie sont les forêts d'arbres à feuilles caduques *thermophilous* (2) et les forêts de hêtres Montana.

Une autre tâche importante a consisté à localiser les sources appropriées d'information. La principale était la base de données de l'inventaire forestier de l'administration des forêts de l'État bulgare. Celle-ci a été complétée par d'autres informations concernant, par exemple, le réseau Natura 2000 en Bulgarie. Des contrôles sur le terrain ont, par ailleurs, été exécutés afin de vérifier la fiabilité des informations collectées à partir de diverses sources. Pour cette tâche, la SBPO a pu faire bon usage de son vaste réseau de bénévoles afin de couvrir certaines des zones forestières les plus éloignées et inaccessibles.

Autres défis

Dans ses conclusions, le rapport sur le CFBR a souligné que la plupart des FIB bulgares ne sont pas protégées; seuls 15 % jouissent

d'une protection stricte, tandis que 75 % des forêts environ «souffrent de l'absence de toute mesure de protection». Bien que la plupart des FIB soient couvertes par le réseau bulgare Natura 2000, à défaut d'exploitation de plans de gestion, elles sont soumises à une gestion et une exploitation forestière sans limites.

Les forêts, tant en Bulgarie qu'en Roumanie, sont toujours concentrées sur l'obtention de bénéfices économiques optimaux à partir de la sylviculture. Certains des principaux défis pour l'utilisation durable des ressources forestières bulgares sont liés aux activités illégales. «L'abattage illégal constitue toujours un énorme problème», confie M^{me} Ratarova [selon les estimations du Fonds mondial pour la nature (WWF) bulgare (2005), il représente 45 % de l'exploitation annuelle totale]. D'autres facteurs concernent l'intensification des activités humaines dans les forêts et une mise en œuvre inefficace de la politique concernant la biodiversité forestière.

(2) Plantes prospérant sous un climat chaud.



« Lorsqu'ils travaillent dans les forêts, ils [les forestiers] disent qu'ils n'accordent pas d'attention à la biodiversité qui s'y trouve... »

Vanya Ratarova

Un autre problème rencontré par M^{me} Ratarova dans son travail pour le SBPO est que la population locale, y compris les forestiers, «ne dispose souvent d'aucune information sur les politiques de l'UE». Elle ajoute en outre que les forestiers ont l'impression que le réseau Natura 2000 est une «limitation» de leur travail: «Lorsqu'ils travaillent dans les forêts, ils disent qu'ils n'accordent pas d'attention à la biodiversité qui s'y trouve, vu qu'ils ne sont intéressés que par le bois.»

L'un des grands enseignements qu'elle a tirés du travail de cartographie de 2007-2009 est qu'«il est réellement très important de ne pas travailler qu'à une échelle nationale, mais d'entrer en contact avec la population locale, y compris les forestiers, et d'échanger des expériences et des connaissances». «Il existe, poursuit-elle, d'autres manières de tirer profit des forêts, pas seulement par l'abattage, mais en faisant usage des ressources naturelles d'une manière plus durable.»



© BULGARIAN SOCIETY FOR THE PROTECTION OF BIRDS – BIRDLIFE BULGARIA

« Il est réellement très important de ne pas travailler qu'à une échelle nationale, mais d'entrer en contact avec la population locale, y compris les forestiers, et d'échanger des expériences et des connaissances... »

Vanya Ratarova



Liens utiles

BirdLife International «Bulgarian-Romanian Forest Mapping (BRFM) Report» [rapport sur la cartographie forestière bulgaro-roumain (CFBR)]: http://www.hcvnetwork.org/resources/assessments/BRFM%20report_English_low%20resolution.pdf

Carte interactive des forêts d'intérêt biologique, incluant des fiches sur les pays: www.forestmapping.net

Société bulgare pour la protection des oiseaux: <http://SBPO.org/index.php>



Comment préserver un avenir durable pour les ressources forestières du Portugal?

Nuno Coimbra exploite une activité agroforestière mixte sur l'exploitation familiale dans le centre du Portugal. Il est intimement convaincu de la qualité des approches forestières durables qu'il pratique au quotidien non seulement pour assurer ses propres revenus, mais aussi pour préserver le potentiel de ses propriétés pour les futures générations d'agroforestiers.

Les conditions pédoclimatiques qui règnent au Portugal ne conviennent généralement pas pour développer une agriculture prospère et, de tout temps, l'État a tenté de décourager les entreprises du secteur privé d'investir dans le développement de terres rurales à des fins commerciales. Le Portugal est, en tant que tel, le pays le plus reboisé d'Europe du Sud.

«Rosmanihal», l'exploitation agroforestière de M. Coimbra, se situe au centre du Portugal.

Il gère ici un millier d'hectares de terres que sa famille travaille depuis la génération de son grand-père, à la fin des années 1800. Ingénieur en gestion forestière de formation, M. Coimbra se spécialise dans l'application de techniques locales de montado pour la production du chêne-liège. Ses terres sont gérées pour moitié en utilisant ces méthodes de culture du chêne-liège. Il utilise également d'autres systèmes sylvicoles qu'il applique aux peuplements forestiers tels que le pin et l'eucalyptus. Entre ses forêts, il pratique

également une certaine forme d'agriculture, cultivant notamment du maïs et du riz dans les vallées où s'écoule l'eau des forêts supérieures avoisinantes.

L'exploitation de Coimbra n'est pas très éloignée de la «réserve naturelle Paul do Boquilobo» [qui fait partie du réseau mondial de réserves de biosphère de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco)] et la gestion équilibrée des ressources à Rosmanihal répond bien

aux besoins de préservation d'une réserve de faune et de flore sauvages.

Toutes les actions agroforestières appliquées par M. Coimbra reflètent ce qu'il est naturellement possible d'obtenir avec les conditions pédoclimatiques de la région. Cela conduit à des usages multiples qui requièrent des aptitudes multiples, mais permet aussi de diversifier les revenus. La biodiversité profite également des systèmes mixtes d'utilisation du sol de l'exploitation.

Il va de soi que chaque composant de l'exploitation agroforestière pris isolément ne fournit pas le revenu requis. Il n'y a que l'effet combiné des différentes sources de revenus qui garantit la durabilité économique de l'exploitation. Parallèlement, il diminue également la vulnérabilité aux différents risques (marché, incendies ou maladies) qui touchent d'autres parties du pays telles que les régions qui dépendent de forêts cultivant exclusivement une seule espèce de pin ou d'eucalyptus pour l'industrie de la cellulose. Selon M. Coimbra, la production bien équilibrée de ces deux espèces forestières à Rosmanihal lui offre la possibilité de commercialiser également des pignons de pin et du bois destinés à différents usages industriels.

L'exploitation agricole de type montado

Le montado est un agrosystème typique des régions tant d'Europe du Sud que d'Afrique du Nord qui correspond à un paysage de transition particulier entre la forêt et le champ ouvert. Les exploitations montado cultivent des chênes-lièges ou des chênes verts en alternance généralement avec des cultures céréalières ou l'élevage de bétail, dans le cadre d'un

système extensif (sur des prairies naturelles ou bénéficiant de la terre en friche).

La gestion montado se concentre sur la durabilité, parce que le cycle de production de la culture suppose une approche à long terme. M. Coimbra explique que la gestion de la culture du liège requiert un débroussaillage régulier entre les arbres, tout en évitant des techniques agressives qui pourraient blesser les jeunes pousses. Il souligne que si ce n'était le risque d'incendie, il ne débroussaillerait pas du tout, car les broussailles apportent de l'ombre, ce qui est utile à la croissance et au développement des jeunes chênes-lièges et contribue à l'enrichissement de l'ensemble de l'écosystème montado.

Bien que d'autres agriculteurs pratiquant le montado élèvent du bétail, M. Coimbra évite de le faire, étant donné qu'il préfère les méthodes naturelles de préservation de la faune et s'efforce d'éviter tout endommagement excessif pouvant résulter du rassemblement de bétail. Il est préoccupé par le déséquilibre provoqué par le recours plus fréquent aux méthodes d'agriculture intensive (qui introduisent plus de bétail, déboisent pour obtenir des zones de champ plus ouvertes et recourent à des intrants artificiels), ce qui favorise la propagation de la «maladie du chêne-liège», dont la prévalence s'est accrue ces dernières décennies et qui rend le liège moins résistant au stress.

En maintenant des conditions de régénération du liège aussi proches que possible des conditions naturelles et en contrôlant l'érosion du sol, M. Coimbra parvient à obtenir de nouveaux chênes-lièges plus résistants parmi lesquels il sélectionne ceux dont la structure de tissu d'écorce est capable de produire le

liège de première qualité le plus demandé. Parallèlement, ces arbres sélectionnés garantiront également la lignée de la meilleure qualité.

Bénéfices sociaux tirés des perspectives intégrées

En plus des aspects environnementaux et économiques de son entreprise agroforestière, M. Coimbra évoque également, non sans une certaine fierté, les avantages sociaux générés à Rosmanihal. L'emploi est un résultat essentiel et les méthodes de production du liège à faible impact sur l'environnement de l'exploitation contribuent à occuper trois employés en permanence ainsi que des saisonniers recrutés pour le débroussaillage (entre décembre et mars), le travail agricole associé à la culture du maïs et du riz (de mai à octobre) et l'extraction du liège (environ 20 travailleurs en juin).

Bien que les impacts de ces emplois soient relativement limités, ils font néanmoins une grande différence pour la viabilité des communautés rurales portugaises qui souffrent (comme dans n'importe quelle autre région d'Europe) de fortes pressions liées à la décroissance démographique provoquées par la disponibilité restreinte, voire l'indisponibilité, d'emplois. M. Coimbra pense que le soutien des politiques de développement rural à des types similaires d'actions durables d'agroforesterie laissera des traces à long terme au niveau de la contribution au maintien d'une campagne vivante.

L'extraordinaire richesse du chêne-liège

Le Portugal est le plus grand producteur de liège au monde, comptabilisant plus de 50 % de la production mondiale. L'industrie du liège portugaise représente environ un tiers du commerce d'exportation du pays, impliquant plus de 800 entreprises et quelque 12 000 emplois. Les produits et les applications qui utilisent du liège sont d'une grande diversité. L'une des plus connues est le fameux «bouchon de bouteille», décliné en divers types et formats (représentant 25 % de la production et 70 % du chiffre d'affaires), qui contribue lui-même à la qualité d'autres produits ruraux portugais tels que les vins du pays (comme le Porto) et les spiritueux.

Le liège produit dans les forêts portugaises est également utilisé dans les revêtements de sol et les revêtements muraux. On le retrouve aussi dans la fabrication d'objets décoratifs pour la maison et le bureau ou encore dans le mobilier, les chaussures, l'habillement, les valises, les portefeuilles et même les parapluies. Les fabricants d'automobiles, d'équipements militaires et de composants d'aviation utilisent également de grandes quantités de liège, tout comme le font les industries électriques, chimiques et pharmaceutiques. De même, les lièges présentent aussi de bons avantages d'un point de vue environnemental en tant que parties d'habitats biodiversifiés.



COMFOR: transférer
les connaissances en
matière d'ergonomie
au secteur forestier



Les conditions de santé au travail pour les petites et moyennes entreprises (PME) forestières de l'UE ont été améliorées grâce aux résultats du projet de recherche rurale COMFOR, qui a bénéficié de fonds au titre du sixième programme-cadre pour la recherche et le développement technologique de l'UE.

De mauvais résultats sur le plan de la santé au travail et de la performance économique constituent un problème qui touche les PME actives dans le secteur de l'exploitation forestière partout en l'Europe. Coordonné par le Réseau européen des entrepreneurs forestiers (ENFE), le projet COMFOR (approche collective par la science du travail de la résolution du problème commun de santé au travail et de performance dans les PME forestières européennes), qui s'est déroulé de juin 2006 à mai 2009, s'est efforcé de développer un concept innovant de transfert des connaissances qui encouragerait les petites et moyennes exploitations forestières et leur permettrait d'adopter des pratiques de travail saines sur le plan ergonomique.

Afin d'améliorer la santé au travail dans l'industrie ciblée, l'équipe COMFOR a dû trouver des moyens permettant de surmonter les gros obstacles pratiques et financiers qui empêchaient les PME du secteur de l'exploitation forestière d'adopter de meilleures pratiques de travail. «Le plus gros défi a été de transférer les connaissances aux petites entreprises et aux micro-entreprises dans un milieu où l'accent est principalement mis sur la survie économique dans un domaine à faible marge de rentabilité», explique le coordinateur de projet, Edgar Kastenzholz, d'ENFE. «Compte tenu des programmes de travail

chargés, il y a lieu d'accorder la priorité aux tâches ordinaires», indique Folke Bohlén, de l'université suédoise des sciences agricoles (SLU), qui a dirigé le volet «recherche» de COMFOR. «Motiver les PME pour qu'elles comprennent que leur contribution à la réussite du projet était importante, pour ne pas dire cruciale, a été un véritable défi», ajoute-t-il.

COMFOR avait pour mission de partir des connaissances actuelles des meilleures pratiques dans les méthodes d'ergonomie et d'organisation du travail et de les convertir en procédures qui répondent aux besoins, aux perceptions et aux cultures d'apprentissage des PME de l'UE dans le secteur de l'exploitation forestière. Afin de réaliser ses objectifs, le projet a réuni un groupement de vingt et un partenaires (représentant vingt et un pays), dirigés par dix PME du secteur de la foresterie, qui ont précisé les domaines sur lesquels la recherche devrait se concentrer et ont testé et piloté les solutions mises au point avec l'aide des associations nationales des entrepreneurs forestiers.

La recherche avant tout

Cette approche ascendante a forcément eu pour conséquence que la première année du projet a été consacrée à la recherche, menée par trois universités qui ont fait

leurs preuves en économie et en ergonomie: la SLU, l'université agricole de Varsovie et l'université Albert-Ludwigs de Fribourg (Allemagne). Travaillant en étroite collaboration avec les dix PME partenaires et bénéficiant d'une contribution de six institutions de recherche appliquée, de formation et de développement, les universités ont élaboré des études de cas afin d'établir le stade actuel du développement et les conditions-cadres de la main-d'œuvre en exploitation forestière dans dix pays des trois régions d'Europe suivantes: nord, centre-ouest et centre-est.

Les résultats des études ont été utilisés pour produire des rapports sur: «l'efficacité ergonomique et économique dans des exploitations forestières mécanisées», «l'impact du changement structurel sur la santé et la performance» et les «techniques éducatives optimales». Les universités ont également introduit une série de programmes de formation taillés sur mesure qui reflètent les conditions nationales. Les trois années de développement, y compris une année d'expérimentation, d'évaluation et de modification continue, ont débouché au bout du compte sur la création d'un système interconnecté de sept séries de programmes de formation visant à améliorer la santé et la performance, dénommées collectivement «Les outils» (voir encadré).

Les séries de programmes éducatifs COMFOR applicables aux opérations forestières mécanisées

Outil 1: santé et performance

Outil 2: rapport coût/bénéfices

Outil 3: *WORX* (organisation du travail et climat de travail) pour les PME

Outil 4: compétences (chef d'entreprise)

Outil 5: compétences (conducteur)

Outil 6: contrôle du poste de conduite

Outil 7: contrôle de la posture de conduite

COMFOR recommande que tous les outils soient utilisés dans le cadre d'un processus de développement au sein d'une entreprise bien que chacun d'eux puisse être aussi appliqué individuellement.

Les outils sont disponibles en ligne à l'adresse www.enfe.net/comfor.htm dans la langue de chacun des dix pays participants afin de permettre leur utilisation par les associations nationales constituant l'ENFE et par leurs membres.

L'étape suivante a été l'instauration d'un programme de formation permettant le transfert des connaissances contenues dans les outils aux personnes visées. Comme l'a souligné Maryse Bigot, de l'Institut technologique FCBA (Forêt — Cellulose — Bois-construction — Ameublement) de Paris, qui a dirigé cette étape du projet, «il est toujours très difficile d'amener le personnel de micro-entreprises à participer à des sessions de formation. Lorsque ces personnes ne sont pas à leur poste, elles perdent de l'argent». COMFOR a dès lors ciblé des entreprises dans chacun des pays déjà actifs dans les processus de formation ou des activités de consultation avec des contractants afin qu'elles aient un effet multiplicateur.

Les sessions de formation ont été taillées sur mesure conformément aux besoins et aux exigences des entreprises de chaque pays en tenant compte de facteurs tels que la disponibilité de travailleurs forestiers, la législation nationale en matière de santé

et sécurité et le degré de mécanisation des opérations forestières dans le pays. Le processus de conception des programmes de formation a également conduit à la création d'un manuel intitulé «Activités de formation: recommandations à l'attention des formateurs», qui peut être téléchargé gratuitement sur le site de COMFOR.

Large acceptation

La décision de COMFOR d'associer des PME du secteur de la foresterie en tant que partenaires depuis le début du projet a aidé le groupement à produire un ensemble d'outils véritablement utiles. «L'industrie manifeste un vif intérêt», explique M. Kastenzholz. «Certains outils sont désormais utilisés assez fréquemment dans la formation et le conseil.» Selon M^{me} Bigot, «l'outil "Check-up Santé et argent" est très populaire». Il envoie un «avertissement précoce» en cas de maladie professionnelle et permet aux entreprises de calculer le coût non seulement de l'absentéisme, mais aussi du «présentéisme» (c'est-à-dire la maladie limitée au travail). Comme l'indique M. Bohlín, de la SLU, qui a aidé à mettre l'outil au point, «nos partenaires finlandais (Metsäurakointi Piirainen) se sont rendu compte que non seulement ils avaient un "présentéisme" substantiel, mais en outre que cela leur coûtait en moyenne 1 000 euros par mois».

Afin d'en assurer la diffusion la plus large possible, les PME actives dans le secteur de la foresterie ont désormais la possibilité de

télécharger les outils gratuitement à partir du site de COMFOR. Le coordinateur de projet, l'ENFE, recommande également COMFOR auprès de ses organisations membres. Il est en outre envisagé d'inclure les outils COMFOR dans les programmes de formation et de certification du chef d'entreprise dans certains des pays participants. Ainsi, au Royaume-Uni, les outils seront entièrement ou partiellement intégrés dans le système actuel de certification des conducteurs de machines; aux Pays-Bas, ils seront ajoutés au programme actuel de certification du chef d'entreprise.

Comme tout investissement dans la santé et la sécurité, la valeur de COMFOR ne se remarquera qu'à moyen, voire long terme. Le projet représente toutefois clairement une première étape importante dans la sensibilisation des PME aux problèmes de santé au sein de leur entreprise et à la façon dont les investissements dans l'ergonomie et l'organisation du travail peuvent en tout état de cause en bénéficier. Avec l'aide des experts et partenaires qui ont contribué au développement et ont été formés à l'utilisation des outils du projet, on espère que le savoir-faire généré par COMFOR touchera, dans le temps, un large éventail d'exploitants forestiers d'Europe, améliorant leur santé, leur performance et leur viabilité économique.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.enfe.net/comforopen/comfor.htm





FOPER: améliorer la politique et l'économie forestières dans les Balkans occidentaux

FOPER, l'acronyme de «Forest Policy and Economics Education and Research» (Éducation et recherche en politique et économie forestières), est un projet international qui promeut les capacités humaines dans la politique et l'économie forestières dans l'enseignement supérieur et la recherche des pays partenaires de l'Europe du sud-est (ESE). Ce projet consolide les acquis découlant de l'augmentation des capacités au niveau des experts en politique et économie forestières de la région ESE, tout en aidant à améliorer la capacité du secteur forestier à contribuer au développement durable dans tous ses aspects (économique, environnemental et social).

FOPER est financé par le ministère finlandais des affaires étrangères dans le cadre de son programme d'élargissement de l'UE et est géré par l'Institut forestier européen. Le projet s'efforce, depuis 2004, de renforcer les capacités en matière de politique forestière et d'économie forestière des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Si les sciences forestières traditionnelles sont bien développées dans les pays de l'ESE, le secteur forestier présente, en revanche, des lacunes au niveau des sciences économiques et politiques modernes. Les forêts étant une ressource importante dans ces pays, le développement de l'enseignement supérieur et de la capacité de recherche en économie et en politique apparaît hautement prioritaire. «De 2004 à 2009, 10 maîtres de conférence, 20 chercheurs et quelque 300 professionnels ont reçu une formation en politique et en économie forestières qui leur a été dispensée par des experts extérieurs à la région», explique Tomi Tuomasjukka, coordonnateur FOPER I.

Afin de constituer une capacité à long terme, FOPER a facilité l'établissement d'un programme international permettant de décrocher un master en sciences (MSc) dans la branche «Politique et économie

forestières», qui relève de la responsabilité conjointe des facultés de sciences forestières de Belgrade, Sarajevo, Banja Luka, Skopje et Tirana. En mai 2009, 19 étudiants FOPER I avaient défendu leur thèse de master avec succès. Actuellement, 21 étudiants FOPER II sont inscrits pour défendre le leur d'ici juin 2012. Les cours pour ce programme international MSc de quatre semestres sont proposés à la faculté de foresterie de Sarajevo et à la faculté de foresterie de Belgrade et sont assurés par des facultés internationales et régionales. Le projet FOPER délivre des bourses à des étudiants provenant de cinq pays partenaires afin qu'ils puissent se consacrer à plein temps à ce cours intensif.

En 2009, le comité directeur a approuvé un nouveau composant, en l'occurrence le programme d'aide et de doctorat FOPER, qui offre un financement à des doctorants issus des pays partenaires qui sont inscrits auprès des universités régionales ou internationales en politique et économie forestières afin de leur permettre de passer un semestre au minimum en dehors de la région, de participer à des conférences internationales pour y présenter leurs travaux de recherche et de prendre part à des «stages d'été» internationaux destinés aux doctorants.

Plusieurs des pays de l'ESE se trouvent en phase de préadhésion à l'UE et les résultats d'étude du projet FOPER présentent un intérêt direct pour la législation, la politique et le comportement dans le secteur forestier. L'équipe de recherche régionale collaborative (ERRC), coordonnée par la faculté de foresterie de Sarajevo, exécute par exemple le projet de recherche intitulé «L'adaptation des systèmes nationaux de politique forestière dans les pays de l'Europe du Sud-Est (Albanie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Bosnie-Herzégovine, Croatie et Serbie) aux nouveaux modes de gouvernance forestière internationale». Le projet examine la mesure dans laquelle les acteurs en matière de politique forestière dans les pays de l'ESE comprennent les procédés émergents de gouvernance forestière internationale et la façon dont ceux-ci sont adaptés en tant que systèmes politiques par les secteurs forestiers nationaux. Les résultats de ce projet aideront les pays de l'ESE à adapter leurs institutions et leur législation aux normes européennes.

Stages et emploi

Un aspect important de FOPER est son programme de stages qui permet aux étudiants d'acquérir une expérience au



sein d'un ministère, d'une faculté, d'une entreprise forestière ou d'une ONG pendant une période d'une semaine à un an. Selon Margaret Shannon, coordinatrice du projet, «ce programme permet aux invités d'apprendre ce qu'une personne possédant une expertise en politique et en économie forestières peut apporter à leur travail. Notre objectif est de créer des postes et des possibilités d'emploi supplémentaires et, jusqu'ici, cela nous a bien réussi».

Par exemple, le ministère de l'agriculture et des forêts dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine a accueilli deux étudiants FOPER I, Marina Miovska et Vladimir Stojanovski, au cours de l'été 2010. «En tant qu'étudiants titulaires d'un master dans le domaine de la politique forestière, nous souhaitons de préférence être employés dans cette toute nouvelle unité et faire partie de la chaîne de la politique forestière de la région ESE. Grâce à ses relations avec les experts régionaux et internationaux du domaine de la politique forestière, l'unité peut aussi être d'un grand secours pour le département des forêts et de la chasse», explique M^{me} Miovska. M. Stojanovski vient d'entamer un doctorat à Vienne et conjugue l'expérience acquise durant son stage à son intérêt pour

l'innovation forestière comme domaine de recherche.

Le gouvernement serbe a également accueilli en stage pendant de courtes périodes des étudiants qui l'ont aidé dans les questions de politique. Quant à la Confédération européenne des propriétaires forestiers (CEPF), qui est établie à Bruxelles, elle prévoit d'accueillir un doctorant FOPER en stage cet automne. Mersudin Avdibegovic, coordonnateur, MSc, explique que le taux d'embauche élevé des anciens étudiants FOPER souligne leur «solide compétitivité» sur le marché national et régional de l'emploi. Un tiers environ des étudiants FOPER I (2007-2009) sont employés actuellement par des cabinets internationaux/nationaux de conseil et des ONG du secteur de l'environnement. Quelque 20 % sont recrutés par les administrations forestières publiques, tandis que 30 % environ sont employés par les universités et les instituts de recherche sylvicole. La fuite des cerveaux n'existe par ailleurs pas dans le secteur puisque tous les diplômés travaillent toujours dans la région.

Recherche connectée

Selon le P^r Shannon, ces résultats tangibles sont révélateurs de la valeur du projet. «Lorsque je suis devenue coordinatrice

FOPER, j'ai souhaité voir des résultats réels: des publications, des étudiants formés, des mémoires, des thèses, des ateliers productifs et des conférences attirant des parties prenantes», souligne-t-elle.

L'année prochaine, FOPER organisera la première conférence de la nouvelle division 9 «Politique et économie forestières» de l'Union internationale des organisations de recherche forestière (IUFRO) à Sarajevo. Une conférence spéciale sur l'«Évaluation de la gouvernance des forêts» s'y tiendra, de même que la réunion ordinaire des doyens et directeurs des organisations de recherche forestière du monde entier.

La faculté de foresterie de Sarajevo vient de créer un nouvel institut de recherche qui offrira également de nouveaux débouchés aux diplômés FOPER. Ce développement souligne l'importance du programme d'internat, explique le P^r Shannon. Les employeurs voient leur intérêt à établir une plus longue base de collaboration avec une personne, alors que très souvent, dans le passé, ils se sont demandés «en quoi un conseiller en économie forestière peut-il bien m'être utile?».

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <http://www.foper.org>



Points de vue sur la façon dont la politique de développement rural de l'UE peut soutenir au mieux les forêts de l'UE

Afin de soutenir l'exploitation forestière durable, la politique de développement rural de l'UE doit cibler des ressources avec soin, collecter plus d'informations, renforcer les capacités et fournir une orientation tout en simplifiant si possible le cadre politique.

Il n'est pas possible d'isoler les forêts d'Europe, pas plus que les autres paysages ruraux du continent, de l'influence de l'activité humaine. Au cours des siècles, des forêts ont été décimées, puis reboisées; de nouvelles espèces ont été introduites, tandis que des essences ancestrales ont disparu. Conformément au rapport intitulé «L'environnement européen — État et perspectives 2010» de l'Agence européenne pour l'environnement ⁽¹⁾, environ 5 % seulement de la zone forestière européenne semble avoir échappé aux dégradations anthropiques.

Les forêts continuent d'être exploitées par l'homme aujourd'hui, mais le rythme du changement s'accélère et les défis de la gestion se complexifient. La pression liée au développement augmente, provoquant parfois des conflits en rapport, par exemple, avec la construction de routes. Les menaces environnementales, et notamment le changement climatique, doivent être planifiées et il convient de s'y adapter. Les forêts doivent aussi devenir plus productives. Comme l'indique Denis Boglio, secrétaire général de l'Association des propriétaires forestiers méditerranéens, «l'un des plus grands défis à moyen terme est d'accroître la compétitivité et l'exploitation des bois pour répondre à la demande future de l'industrie et du secteur de l'énergie qui, selon toutes les projections, devrait augmenter considérablement».

La politique de développement rural de l'UE ambitionne d'aider les gestionnaires de forêts à répondre à ces défis. Le règlement de développement rural de l'UE pour 2007-2013 inclut huit mesures forestières, dont le reboisement, qui est la priorité numéro un. Quelque 8 milliards d'euros en provenance des fonds de l'UE (contribution du Feader) seront consacrés au secteur forestier par l'intermédiaire de ces mesures. Les travaux sur une stratégie de développement rural pour la période postérieure à 2013 sont entre-temps en bonne voie. Compte tenu des différents défis environnementaux et économiques, il est fort probable que l'accent sera mis de plus en plus sur les forêts.

Soutien ciblé

L'expérience acquise avec les précédents programmes de développement rural (PDR) permet de tirer des enseignements pour la future politique forestière de l'UE. L'une des questions principales est le ciblage des ressources. M. Boglio pense que le montant des fonds publics dépensés pour les forêts doit être en équilibre avec les biens publics et les avantages collectifs garantis par les forêts tels que de l'air pur et de l'eau claire ainsi que la séquestration du dioxyde de carbone.

«Des forêts bien gérées peuvent constituer un outil très puissant pour permettre à l'Europe d'atténuer le changement climatique», explique M. Boglio. «Or, aujourd'hui, les mesures forestières contenues dans le PDR s'inscrivent dans un autre contexte politique.

La nouvelle politique agricole commune devrait permettre d'actualiser les priorités et les forestiers s'attendent à bénéficier d'un soutien accru afin qu'ils puissent mieux aider l'Europe dans cette tâche [climatique] majeure.»

Selon Veerle Dossche, spécialiste de la politique forestière et de la biodiversité pour le groupe d'action Fern ⁽²⁾, l'expérience a montré que les finances sont importantes, mais qu'elles doivent être utilisées judicieusement. «Dans le contexte du changement climatique et de la diminution de la biodiversité, cette aide doit être maintenue dans la mesure où les fonds contribuent à améliorer les pratiques de gestion forestière et à mieux préserver les forêts», souligne-t-elle.

Mais, ajoute-t-elle, «les mesures d'encouragement ou les mesures de sauvegarde en place ne sont pas suffisantes pour garantir que la politique de développement rural contribue efficacement à mieux protéger les forêts. Cela a conduit, au cours tant des périodes de programmation antérieure que de l'actuelle, à une situation où les entreprises ont été soutenues comme il est d'usage au détriment de la préservation de la biodiversité».

À titre d'exemples d'aide financière qui aurait pu être ciblée plus judicieusement, M^{me} Dossche mentionne l'utilisation de fonds de l'UE pour promouvoir la plantation d'espèces «étrangères et parfois envahissantes» ou pour encourager la production de la bioénergie sans l'établissement préalable

⁽¹⁾ <http://www.eea.europa.eu/soer>

⁽²⁾ FERN est une ONG et une fondation néerlandaise créée en 1995 pour suivre l'action «term» de l'Union européenne dans les forêts et coordonner les activités des ONG au niveau européen.

de critères de production durable de biomasse.

Spécialiste en stratégie forestière auprès de l'agence forestière suédoise, Erik Sollander indique toutefois qu'il y a lieu d'examiner le soutien financier de l'UE en le situant dans son contexte. Il fait remarquer que la Suède, l'un des principaux pays forestiers d'Europe, consacre relativement peu de fonds au secteur des forêts: 730 millions de couronnes suédoises (l'équivalent de quelque 82 millions d'euros) entre 2007 et 2013, dont la moitié proviennent de l'UE. Au cours des années 1980, la Suède a constaté que de solides subventions «permettaient, dans les grandes lignes, d'obtenir ce qu'on attendait, mais donnaient aussi lieu à des effets indésirables négatifs et sapèrent la motivation à s'améliorer du secteur forestier», précise-t-il.

En conséquence, la Suède a réduit le volume de ces subventions. «Depuis lors, le secteur des forêts a développé de son côté des solutions à plusieurs problèmes se rapportant à la politique. Elle a, par exemple, commencé

par mettre au point une norme nationale FSC [Forest Stewardship Council]», ajoute M. Sollander.

L'expérience de la Suède met en lumière deux facteurs concernant le secteur forestier. Premièrement, il peut être rentable, même sans subventions, ce qui constitue déjà en soi un encouragement à la bonne gestion forestière. L'industrie forestière de Suède représente 250 milliards de couronnes (soit l'équivalent de 28 milliards d'euros) et dégage de bonnes marges bénéficiaires, indique M. Sollander.

Deuxièmement, le secteur a un potentiel de croissance. L'exploitation totale des bois en Europe est inférieure à la régénération annuelle et la superficie forestière totale est en augmentation. La Suède est l'un des pays qui exploite le plus son offre en bois (plus de 80 %) par comparaison avec moins de 20 % dans les pays tels que l'Irlande, le Portugal et l'Espagne, selon le rapport «L'environnement européen — État et perspectives 2010» de l'Agence européenne pour l'environnement.

Optimiser la gestion

Vue sous cet angle, selon les experts, si le soutien financier est important, la politique de développement rural de l'UE peut contribuer à soutenir les forêts de plusieurs autres manières différentes. Si les risques environnementaux sont bien planifiés et examinés, les forêts peuvent être exploitées durablement et se révéler économiquement productives.

M. Boglio indique que la politique peut être utilisée pour encourager les «changements dans les pratiques d'exploitation, l'extension des périmètres protégés et une sylviculture capable de mieux s'adapter». Les mesures de l'UE peuvent être «appliquées au niveau régional ou sous-régional et générer plus de gestion sans forcément insister sur la productivité/l'aspect économique», ajoute-t-il, en faisant remarquer que de nombreuses forêts européennes sont sous-exploitées en raison d'une faible rentabilité, bien qu'il existe des possibilités que cela change, notamment à la suite de facteurs tels qu'une demande croissante en biomasse destinée à des fins énergétiques.



Parmi les autres moyens grâce auxquels la politique de développement rural peut être utile figurent le renforcement des capacités, le soutien de l'innovation et du transfert de technologies afin d'accroître la valeur ajoutée du bois et des produits forestiers et l'encouragement des systèmes à l'échelle régionale afin de prévoir la rémunération des services environnementaux, précise-t-il. L'UE doit en outre être prête à intervenir et offrir une assistance souple lorsque des catastrophes surviennent, ce qui est particulièrement important dans le sud de l'Europe où les forêts sont fréquemment ravagées par des incendies.

S'agissant du renforcement des capacités, M. Boglio indique que «dans la plupart des pays d'Europe, la propriété forestière est extrêmement fragmentée et cela limite d'une manière incroyable l'exploitation, l'investissement ou la vente. Pour surmonter ce problème, il s'est avéré efficace de regrouper les propriétaires forestiers et de faciliter l'exploitation conjointe (associations, coopératives et services consultatifs)».

M. Sollander formule également toute une série de mesures non financières qu'il souhaiterait voir instaurer. Un dialogue accru devrait, selon lui, être mené avec le secteur forestier afin de mettre le doigt sur les problèmes et intervenir bien plus sous la forme de services de conseil afin d'aider les propriétaires forestiers à devenir plus efficaces et efficaces. Les conséquences contre-productives de certaines mesures doivent en outre être traitées. Il précise que les exigences des subventions agricoles de l'UE pour les pâtures vont trop loin en précisant dans quelle mesure les terres de pâturage peuvent avoir un couvert boisé. En Suède, cela a conduit à l'abattage superflu d'arbres dans le but d'obtenir les subventions.

Des critères de durabilité sont un autre point d'achoppement. «L'effort actuel pour utiliser des indicateurs de durabilité pour les biocombustibles risque, s'il est appliqué ici [en Suède], de signifier que des ressources forestières ne sont pas utilisées à des fins d'énergie, simplement parce que le système est trop lourd. Je suis convaincu que l'intention n'a

jamais été celle-là, mais il existe toujours un risque que nous ne sachions pas vraiment comment agir», indique M. Sollander.

Pour M^{me} Dossche, du Fern, le principal aspect non financier à prendre en considération pour la politique de développement rural dans la mesure où il touche les forêts est qu'il devrait y avoir une cohérence avec les objectifs environnementaux. Le soutien financier «doit être explicitement lié à la contribution aux engagements environnementaux de l'UE», souligne-t-elle.

Elle est également convaincue que les États membres de l'UE devraient être tenus de prendre cela au sérieux en exigeant qu'ils indiquent dans leurs stratégies de développement rural comment ils «assureront la cohérence avec les autres programmes ou plans d'action nationaux tels que ceux qui s'appliquent à la biodiversité et à l'énergie renouvelable». Parallèlement, Bruxelles peut prévoir des orientations communes et «établir une norme de bonne pratique forestière qui devrait constituer



la base de l'aide à toutes mesures forestières».

Simplicité

Les propriétaires forestiers sont favorables eux aussi à l'adoption d'orientations. Mieux encore, la partie de la politique de développement rural qui concerne les forêts pourrait être simplifiée. «Un cadre politique simple et cohérent pour soutenir la "gestion durable des forêts" et l'exploitation forestière dans son ensemble fait défaut», indique M. Boglio. Il existe, précise-t-il, un ensemble «extrêmement complexe et opaque» de directives qui couvrent des aspects tels que l'agriculture, l'énergie et l'eau. Celles-ci peuvent se chevaucher et, parfois, poursuivre «des objectifs qui sont incompatibles ou qui s'excluent mutuellement».

M^{me} Dossche est également d'avis qu'il existe un «tissu politique peu clair» qui résulte en partie du fait que les traités de l'UE ne contiennent aucune disposition concernant les politiques forestières. Lorsque les politiques nationales s'ajoutent à cet ensemble, «l'absence de cohérence» potentielle est encore plus grande, dit-elle.

M. Sollander indique que les décideurs politiques de l'UE devraient résister à la tentation d'introduire plus de complexité lorsqu'ils passent en revue la politique de développement rural ou la politique d'exploitation forestière. Le gouvernement suédois souhaite «simplifier le cadre légal existant, sans pour autant perdre sa crédibilité», précise-t-il. Les avantages pour les forêts et pour la société dans son ensemble peuvent être «énormes». L'idéal, ajoute-t-il, serait «des cadres légaux simples et bien pensés que tout le monde ou presque puisse comprendre. Toutefois, créer un tel cadre tout en veillant à ce qu'il conserve sa raison d'être n'est pas une tâche facile».

Liens utiles

CEPF: www.cepf-eu.org

Fern: www.fern.org

Agence suédoise des forêts: www.skogsstyrelsen.se/en

Agence européenne pour l'environnement — AEE: www.eea.europa.eu



online

The screenshot shows the ENRD website interface. At the top, it says 'European Commission' and 'European Network for Rural Development'. Below this is a navigation bar with icons for 'HOME', 'ABOUT ENRD', 'CONTACT', 'NEWS', 'EVENTS', and 'PUBLICATIONS'. The main content area is divided into several sections: a 'PROJECT OF THE MONTH' featuring Bulgaria's 'Efficient Rural Development' project, a 'RECENT NEWS' section with four news items from October 2011, and a 'MEDIA GALLERY' on the right. The news items include: 'The new ENRD Guide is now available for download in 6 languages', 'The September issue of the ENRD newsletter, 'Rural News', is now available in 10 languages', 'Proposals for CAP reform after 2013 announced', and 'Results seminar on RDPs and bioenergy from Latvia'.

Le réseau européen de développement rural EN LIGNE

<http://enrd.ec.europa.eu>



Office des publications

ISSN 1831-5348



9 771831 534002